



**Skilled  
Trades**  
Ontario

**Métiers  
spécialisés**  
Ontario

Registre  
de la norme de formation  
par l'apprentissage

**Technicien de  
motocyclettes**

310G

# Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

## Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



## Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
  - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
  - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Métier : \_\_\_\_\_

**N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :**

**N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :**

**Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.**

**Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.**

# Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage\*\*  
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

\*\* Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail  
*Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation*

Suivez la formation en classe  
*Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme*

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen  
Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)\*  
Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passer l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

\* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le [skilledtradesontario.ca/fr/](http://skilledtradesontario.ca/fr/)

Version préliminaire : 2022-06-07

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré .....                                   | 1  |
| Ressources et liens spécifiques au commerce .....   | 2  |
| Ressources propres au métier .....  | 2  |
| Méthodologie - Élaboration des normes.....  | 2  |
| Introduction au registre.....   | 3  |
| Rôles et responsabilités.....   | 5  |
| Métiers spécialisés Ontario (MSO) .....   | 5  |
| Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement<br>des compétences (MTIFDC)..... | 5  |
| Rôles et responsabilités des apprentis .....  | 6  |
| Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs .....   | 7  |
| Santé et sécurité .....   | 8  |
| Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes .....  | 11 |
| Champ d'exercice .....  | 11 |
| Directives du programme.....  | 11 |
| Exigences du programme .....  | 12 |
| Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....                                 | 12 |
| Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage.....   | 12 |
| Résumé de Compétences pour réussir.....   | 12 |
| Norme de rendement.....   | 13 |
| Autres certifications et formations suggérées ou requises.....  | 13 |
| Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des<br>formateurs .....         | 14 |
| Avis de collecte de renseignements personnels .....   | 16 |
| Technicien de motocyclettes - Tableau des exigences d'achèvement.....   | 17 |
| Liste de formateurs.....  | 18 |
| 9765 Réaliser des pratiques de travail sécuritaire .....  | 19 |
| 9766 Utiliser des outils et de l'équipement.....  | 24 |
| 9767 Réaliser des travaux de routine .....  | 29 |
| 9768 Démontrer des compétences en communication.....  | 33 |
| 9769 Poser un diagnostic et entretenir des châssis.....   | 36 |
| 9770 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de suspension .....   | 44 |
| 9771 Poser un diagnostic et entretenir des roues et des pneus .....   | 51 |

|      |  |     |
|------|--|-----|
| 9772 | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de freinage.....  | 58  |
| 9773 | Poser un diagnostic et entretenir des moteurs.....   | 63  |
| 9774 | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de refroidissement et de lubrification.....                             | 74  |
| 9775 | Poser un diagnostic et entretenir des embrayages et des transmissions primaires .....                                  | 78  |
| 9776 | Poser un diagnostic et entretenir des boîtes de vitesses .....   | 88  |
| 9777 | Poser un diagnostic et entretenir des transmissions secondaires .....  | 92  |
| 9778 | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes électriques .....   | 97  |
| 9779 | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de gestion des véhicules ..   | 105 |
| 9780 | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'alimentation en carburant et des systèmes de distribution d'air ..... | 109 |
| 9781 | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'échappement .....   | 115 |
|      | Outils et équipement .....   | 117 |
|      | Acronymes .....  | 119 |
|      | Glossaire des termes propres au métier .....   | 120 |
|      | Définitions .....  | 124 |
|      | Prêt(e) à passer l'examen? .....   | 127 |
|      | Directives pour consigner un changement de parrain .....   | 128 |
|      | Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage.....  | 134 |
|      | Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage.....   | 135 |
|      | Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) .....                                 | 136 |
|      | Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario .....  | 137 |
|      | Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC).....  | i   |
|      | Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC).....  | i   |

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : [MétiersspécialisésOntario.ca](https://www.metiersspecialisesontario.ca)

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

*Révision 2023 (V300)*

## **Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré**

### **Objet :**

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

### **L'apprenti(e) convient :**

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

### **Le (la) parrain (marraine) convient :**

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

## Ressources et liens spécifiques au commerce

| Ressources propres au métier  | Lien   |
|---|--|
| Programme du Sceau rouge  | <a href="http://www.sceau-rouge.ca">www.sceau-rouge.ca</a>   |
| Apprentissage en Ontario  | <a href="http://ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario">ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario</a>   |
| Emploi Ontario  | <a href="http://ontario.ca/fr/page/emploi-ontario">ontario.ca/fr/page/emploi-ontario</a>   |
| Service Canada  | <a href="http://www.servicecanada.gc.ca">www.servicecanada.gc.ca</a>   |
| <i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>                    | <a href="#">Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)</a>  |
| Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences | <a href="http://ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences">ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences</a> |
| Guide de préparation à l'examen   | <a href="#">Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario</a>   |
| Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)                                       | <a href="http://zonecompetences.ca/">http://zonecompetences.ca/</a>  |
| Code de la route de l'Ontario   | <a href="#">Loi sur le ministère des Transports, L.R.O.1990, chap. M.36 (ontario.ca)</a>   |
| <i>Loi sur la protection de l'environnement</i> , L.R.O. 1990, chap. E.19                   | <a href="https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90e19">https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90e19</a>  |
| <i>Loi sur les motoneiges et Loi sur les véhicules tout-terrain</i> de l'Ontario            | <a href="#">Loi sur les motoneiges, L.R.O.1990, chap. M.44 (ontario.ca)</a>  |

*\*Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

## Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

### Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour le métier de **technicien de motocyclettes (310G)**; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Le contenu et la structure de la norme de formation des techniciens de motocyclettes ont fait l'objet d'une modification aux fins d'harmonisation avec la norme professionnelle (2022) du Sceau rouge (NPSR) pour ce métier. Bien que le champ d'exercice du technicien de motocyclettes considère l'entretien et la réparation comme deux compétences distinctes, la nouvelle norme de formation par l'apprentissage utilise le terme « entretien » pour englober toutes les tâches et les compétences liées à l'entretien général, comme les activités d'entretien préventif et toutes les autres activités d'entretien et de réparation nécessaires pour qu'un véhicule fonctionne conformément aux attentes. Les exigences liées à l'entretien sont déterminées en fonction du diagnostic posé, et les procédures spécifiques sont énoncées dans la compétence associée. Cette utilisation du terme « entretien » pour englober toutes ces activités est cohérente avec l'approche de la NPSR.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, la norme de rendement pour le métier de **technicien en motocyclettes (310G)** doit être exécutée conformément à toutes les lois et à tous les règlements en vigueur sur le territoire, et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

### Norme de rendement

Toutes les compétences énoncées dans la norme de formation par l'apprentissage pour le métier de **technicien de motocyclettes (310G)** doivent être exécutées, le cas échéant, selon les critères suivants et conformément à ceux-ci :

- *Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;*
- *Loi sur le ministère des Transports, L.R.O. 1990, chap. M.36 (ontario.ca)*
- *Loi sur les motoneiges, L.R.O. 1990, chap. M.44 (ontario.ca)*
- *Meilleures pratiques de l'industrie;*
- *Politiques et procédures de l'entreprise;*
- *Spécifications du fabricant.*

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : [MétiersspécialisésOntario.ca](http://MétiersspécialisésOntario.ca)

### Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

#### Métiers spécialisés Ontario (MSO)

est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse [skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/](http://skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/);
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

#### Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC)

a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

***Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.***

### Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « *Objet et modalités du contrat d'apprentissage* », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
  - L'adresse de votre parrain (marraine);
  - Vos nom et adresse;
  - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « *Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage* » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

### Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la section appropriée.

### Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

### Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

### **Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail***

#### **Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

#### **Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

#### **Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;

- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

### **Les trois droits des travailleurs et des apprentis**

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

### **Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences**

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

### Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

#### Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de technicien de motocyclettes est décrit à l'article 90 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

Le champ d'exercice du métier de technicien de motocyclettes consiste notamment à entretenir, à réparer, à réviser et à inspecter des motocyclettes, à en détecter les défaillances et à vérifier leur état de marche.

\*Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 90 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement. \*

#### Directives du programme

##### Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 5 520 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

##### Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 480 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

##### Nbre total d'heures de formation

6 000 heures

##### Ratio compagnon-apprenti

##### Ratios recommandés par l'industrie :

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un(e) apprenti(e) souhaitant recevoir une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.**

### Exigences du programme

#### **Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire**

Règlements de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés* et classification de chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Le métier de technicien de motocyclettes est un métier à accréditation obligatoire.

#### **Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage**

L'apprenti(e) doit :

- Acquérir toutes les compétences obligatoires (non ombrées) telles que définies dans le registre, soit environ 90 % des compétences énoncées. Veuillez consulter le tableau des exigences d'achèvement à la page 16 pour plus de détails.
- Terminer la formation en classe décrite dans les normes du programme.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

#### **Résumé de Compétences pour réussir**

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici : [modèle Compétences pour réussir](#).

### **Norme de rendement**

En général, la norme de rendement pour le métier de technicien de motocyclettes doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise.
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

### **Autres certifications et formations suggérées ou requises**

Bien qu'un(e) apprenti(e) reçoive une formation et/ou une certification spécifique en matière de santé et de sécurité au travail dans divers domaines au cours de son apprentissage, il est important de savoir que d'autres formations et certifications à cet égard peuvent également devoir être renouvelées ou mises à jour en cours de carrière pour pouvoir effectuer de nouveaux types de travail.

### **Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs**

#### **Conseils à l'intention des apprentis**

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage :

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur(trice) si vous n'êtes pas certain(e) de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

***Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.***

#### **Conseils à l'intention des parrains**

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres;
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifié(e) ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;

- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées.
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

### **Conseils à l'intention des formateurs**

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

***La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.***

## Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario  
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences  
33, rue Bloor Est, 2<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3  
Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656  
Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

**Technicien de motocyclettes - Tableau des exigences d'achèvement**

Pour appuyer le développement et l'acquisition des compétences fondamentales, des experts de l'industrie pour le métier de technicien de motocyclettes consultés par Métiers spécialisés Ontario ont établi des exigences minimales pour validation dans le registre, pour pouvoir achever le programme d'apprentissage :

| Numéro de l'ensemble de compétences | Titre de l'ensemble de compétences   | Nombre total de compétences dans l'ensemble de compétences | Exigences minimales pour la validation |
|-------------------------------------|--|--|--|
| 9765                                | Réaliser des pratiques de travail sécuritaire  | 4  | Tous                                   |
| 9766                                | Utiliser des outils et de l'équipement   | 6  | Tous                                   |
| 9767                                | Réaliser des travaux de routine  | 7  | Tous                                   |
| 9768                                | Démontrer des compétences en communication   | 5  | Tous                                   |
| 9769                                | Poser un diagnostic et entretenir des châssis  | 10   | 8/10                                   |
| 9770                                | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de suspension   | 8  | 6/8                                    |
| 9771                                | Poser un diagnostic et entretenir des roues et des pneus   | 8  | 6/8                                    |
| 9772                                | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de freinage   | 6  | Tous                                   |
| 9773                                | Poser un diagnostic et entretenir des moteurs  | 15   | 13/15                                  |
| 9774                                | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de refroidissement et de lubrification                            | 4  | Tous                                   |
| 9775                                | Poser un diagnostic et entretenir des embrayages et des transmissions primaires                                  | 12   | Tous                                   |
| 9776                                | Poser un diagnostic et entretenir des boîtes de vitesses   | 6  | 4/6                                    |
| 9777                                | Poser un diagnostic et entretenir des transmissions secondaires  | 6  | Tous                                   |
| 9778                                | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes électriques   | 10   | Tous                                   |
| 9779                                | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de gestion des véhicules  | 5  | Tous                                   |
| 9780                                | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'alimentation en carburant et des systèmes de distribution d'air | 8  | Tous                                   |
| 9781                                | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'échappement   | 2  | Tous                                   |



**9765 Réaliser des pratiques de travail sécuritaire**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes doivent effectuer leurs tâches en respectant les consignes de sécurité ainsi que les normes, codes, règlements et lois en vigueur.

**Compétences**

**9765.01 Respecter les lois et les règlements en lien avec le métier**, comme la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur les réparations de véhicules automobiles*, le *Code de la route* et la *Loi sur la protection de l'environnement* :

- En lisant les lois et les codes applicables;
- En interprétant et en respectant les exigences; et
- En reconnaissant les responsabilités personnelles et légales des techniciens de motocyclettes et des propriétaires de véhicule

Conformément aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9765.02 Maintenir un environnement de travail sécuritaire :**

- En repérant les dangers pour la santé et la sécurité au travail;
- En connaissant l'emplacement de l'équipement de sécurité, comme les extincteurs, les douches oculaires, les tapis de travail et les trousse de premiers soins;
- En confirmant que la ventilation et l'éclairage sont adéquats et que l'environnement est propre;
- En gardant le poste de travail propre et non encombré;
- En éliminant les risques d'incendie;
- En reconnaissant les situations où de l'équipement de levage ou l'aide d'un collègue est nécessaire;
- En repérant et en signalant les problèmes liés à la sécurité générale, comme de l'équipement d'atelier brisé ou non sécuritaire, un environnement risqué ou de mauvaises conditions lors d'essais routiers; et
- En recyclant et en éliminant convenablement les déchets non dangereux, comme les pneus, les plaquettes de frein et les produits recyclables (acier, aluminium)

Conformément aux politiques et procédures du lieu de travail, aux spécifications du fabricant, aux fiches de données de sécurité (FDS) et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9765.03 Utiliser de l'équipement de sécurité et de l'équipement de protection individuelle (ÉPI),** comme des protecteurs visuels et auditifs, des masques antipoussières, des combinaisons, des gants, des bottes de travail, des casques de motocyclette et des vêtements adaptés pour la conduite :

- En déterminant les types d'ÉPI et de matériel de sécurité requis pour des tâches spécifiques;
- En inspectant l'ÉPI pour déterminer s'il est défectueux, inadéquat ou endommagé, comme le seraient des chaussures de sécurité trop usées, des lunettes de sécurité fissurées ou de l'équipement de sécurité expiré;
- En évaluant l'état de l'équipement de sécurité pour détecter les bris, les signes d'usure, les déchirures, les fissures, les fuites, les trous et les composants lâches ou défectueux afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur et de prolonger la durée de vie de l'équipement;
- En vérifiant l'ajustement de l'ÉPI pour assurer une protection optimale;
- En évaluant le rendement et le fonctionnement de l'équipement de sécurité; et
- En nettoyant, en entretenant et en entreposant l'ÉPI et l'équipement de sécurité dans les endroits désignés

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9765.04 Manipuler des matières dangereuses au travail**, comme de l'acide de batterie, de la poussière de freins, des produits chimiques et des gaz d'échappement, afin de les éliminer ou de les contrôler et d'empêcher la contamination des personnes et de l'environnement :

- En identifiant le type de matières dangereuses et les risques qu'elles représentent;
- En accédant aux fiches de données de sécurité (FDS) et en les consultant;
- En portant l'ÉPI nécessaire;
- En utilisant tous les matériaux uniquement aux fins prévues;
- En utilisant le matériel de manutention et d'entreposage approprié pour les matériaux explosifs et inflammables;
- En étiquetant les matériaux et les contenants;
- En empêchant tout rejet non autorisé de déchets dangereux dans l'environnement;
- En entreposant les déchets dangereux dans des contenants désignés, étiquetés et scellés;
- En nettoyant sans délai les déversements;
- En éliminant les déchets dangereux et les contenants selon les délais prescrits;
- En recyclant et en éliminant les matières et les déchets dangereux, comme l'huile, le liquide de refroidissement, le liquide pour freins, les batteries et l'essence; et
- En signalant les problèmes, au besoin

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9765.05** **Respecter les procédures d'urgence d'un chantier** pour prévenir le plus possible les blessures pour soi-même et les autres et rétablir des conditions de travail sécuritaire :

- En évaluant la situation;
- En stabilisant l'état de la personne blessée et en la préparant pour l'arrivée des secours;
- En connaissant l'emplacement du matériel de premiers soins et d'urgence, comme les extincteurs, les respirateurs, les civières et les couvertures ignifugées;
- En communiquant avec le responsable des premiers soins dans l'entreprise;
- En composant le 911 au besoin;
- En coopérant avec les intervenants d'urgence;
- En signalant l'incident au superviseur; et
- En remplissant les documents requis (rapports de sécurité et de blessure), au besoin

Conformément aux politiques et procédures de l'entreprise, aux pratiques de sécurité de l'industrie et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9766 Utiliser des outils et de l'équipement**

**Description de l'ensemble de compétences**

Dans le cadre de leur travail, les techniciens de motocyclettes utilisent et entretiennent des outils manuels, mécaniques et pneumatiques, du matériel de diagnostic, de l'équipement d'atelier et des instruments de mesure de précision. Certains de ces outils sont partagés ou appartiennent à l'atelier, et d'autres sont la propriété du technicien.

**Compétences**

**9766.01 Utiliser des outils à main**, comme des pinces, des clés, des marteaux et des tournevis :

- En choisissant les outils nécessaires pour la tâche;
- En inspectant les outils pour déterminer s'ils sont usés, endommagés ou défectueux;
- En retirant, en réparant ou en remplaçant les outils défectueux;
- En nettoyant et en entretenant les outils; et
- En organisant et en entreposant les outils de manière à pouvoir y accéder facilement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9766.02 Utiliser des outils et de l'équipement pneumatiques et électriques,** comme des outils à impact pneumatiques, des pistolets à air comprimé, des rectifieuses, des clés à impact et du matériel de rivetage :

- En choisissant les outils et l'équipement adéquats pour la tâche;
- En inspectant les outils et l'équipement pour déterminer s'ils sont usés, endommagés ou défectueux;
- En réparant ou en remplaçant les outils et l'équipement défectueux;
- En effectuant l'étalonnage;
- En les faisant fonctionner;
- En effectuant le nettoyage, la lubrification et l'entretien; et
- En organisant et en entreposant le matériel de manière à pouvoir y accéder facilement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9766.03 Utiliser des outils et de l'équipement de diagnostic,** comme des multimètres, des testeurs de fuites, des jauges de compression, des vacuomètres, des ordinateurs, des logiciels de diagnostic et des analyseurs de gaz d'échappement :

- En inspectant les outils et l'équipement de diagnostic pour déterminer s'ils sont usés, endommagés, défectueux ou expirés;
- En retirant ou en remplaçant les outils et l'équipement défectueux;
- En mettant à jour les logiciels des outils de diagnostic obsolètes;
- En signalant les déficiences des outils de diagnostic à ses supérieurs;
- En étalonnant les outils et l'équipement de diagnostic;
- En faisant fonctionner les outils et l'équipement de diagnostic;
- En organisant et en entreposant les outils et l'équipement de diagnostic de manière à pouvoir y accéder facilement; et
- En entretenant les outils et l'équipement de diagnostic

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9766.04 Utiliser des instruments de mesure de précision**, comme des micromètres, des pieds à coulisse, des calibres d'alésage, des comparateurs à cadran et des jauges d'épaisseur :

- En inspectant les instruments pour déterminer s'ils sont usés, endommagés ou défectueux;
- En réparant ou en remplaçant les instruments de mesure de précision défectueux;
- En signalant les défauts des instruments de mesure de précision à ses supérieurs;
- En étalonnant et en mettant à zéro les instruments;
- En utilisant les instruments et en interprétant les données affichées;
- En nettoyant et en entretenant les instruments; et
- En organisant et en entreposant les instruments de manière à pouvoir y accéder facilement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9766.05 Utiliser du matériel d'atelier et des outils spécialisés**, comme des presses hydrauliques, des compresseurs d'air, des barres d'alignement, des honoirs à boules, des chargeurs de batterie, des outils de pose de paliers, des tourets, des brosses métalliques à touret, du matériel de purge, des testeurs de fuite, des pierres à polir de cylindre de frein, du lubrifiant à câble, des dérive-chaînes, des porte-embayages et des gabarits d'alignement de manivelles :

- En choisissant l'équipement nécessaire pour la tâche;
- En inspectant l'équipement d'atelier pour déterminer s'il est usé, endommagé, défectueux ou expiré;
- En retirant, en réparant ou en remplaçant l'équipement d'atelier défectueux;
- En consignat et en signalant les défauts de l'équipement d'atelier à ses supérieurs;
- En effectuant le nettoyage, la lubrification et l'entretien;
- En étalonnant les outils et l'équipement au besoin;
- En utilisant l'équipement d'atelier; et
- En organisant et en entreposant l'équipement d'atelier de manière à pouvoir y accéder facilement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9766.06 Utiliser des crics (pneumatiques, hydrauliques ou électriques) :**

- En s'assurant que l'équipement fonctionne de manière sécuritaire;
- En inspectant le cric pour déterminer s'il est usé, endommagé ou défectueux;
- En s'assurant que le cric est à sa position la plus basse;
- En utilisant une rampe pour retirer la motocyclette du cric et en demandant de l'aide au besoin;
- En stabilisant la motocyclette avec de l'équipement comme des cales de roue, des supports de roue et des attaches;
- En s'assurant que la motocyclette est stable pour l'empêcher de basculer ou de tomber;
- En utilisant des mécanismes de contrôle pour soulever la motocyclette à la hauteur requise;

- En effectuant le nettoyage, la lubrification et l'entretien; et
- En consignnant et en signalant les défauts à ses supérieurs

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9766.07 Utiliser des outils et de l'équipement de chauffage et de coupe**, comme des broyeurs, des pistolets thermiques, du matériel de coupage et de soudage oxyacétylénique, des chalumeaux au propane et du matériel de soudage :

- En portant l'ÉPI nécessaire, comme des gants, un masque de soudage et un tablier;
- En choisissant les outils et l'équipement adéquats pour la tâche;
- En inspectant les outils pour déterminer s'ils sont usés, endommagés ou défectueux;
- En retirant, en réparant ou en remplaçant les outils et l'équipement défectueux;
- En signalant à ses supérieurs les défauts des outils et de l'équipement et la quantité restante de produits consommables;
- En étalonnant les outils utilisés pour le travail;
- En faisant fonctionner les outils et l'équipement;
- En nettoyant et en entretenant les outils et l'équipement; et
- En organisant et en entreposant les outils de manière à pouvoir y accéder facilement

Conformément aux spécifications du fabricant, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9767 Réaliser des travaux de routine**

**Description de l'ensemble de compétences**

Chaque jour, les techniciens de motocyclettes effectuent plusieurs tâches, comme l'entretien, l'assemblage de nouvelles motocyclettes, le remisage de véhicules et la restauration de motocyclettes pour les remettre en état après un remisage. Dans le cadre de ces tâches, ils sont aussi appelés à poser des diagnostics et à effectuer des inspections de sécurité préliminaires pour évaluer l'état général de la motocyclette, produire des rapports et faire des recommandations à leurs superviseurs et leurs clients.

**Compétences**

**9767.01 Effectuer un diagnostic préliminaire** afin de bien cerner le problème soulevé par le client :

- En effectuant une inspection visuelle de la motocyclette pour évaluer l'état général du véhicule et de ses systèmes de sécurité, comme les freins, la direction et la suspension;
- En déterminant si un essai routier est possible;
- En effectuant un essai routier;
- En isolant le problème à une zone spécifique de la motocyclette; et
- En déterminant les réparations à effectuer afin de préparer un devis

Conformément aux politiques et procédures du lieu de travail, aux spécifications des fabricants et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9767.02 Effectuer un entretien périodique :**

- En vérifiant les réglages, comme la pression des pneus, le niveau des liquides, le serrage au couple des fixations, la tension de la chaîne et de la courroie, le réglage du câble et le jeu des soupapes;
- En vérifiant l'historique des codes d'anomalies;
- En changeant les liquides, comme les huiles, le liquide de refroidissement, le liquide pour freins et l'essence;
- En remplaçant les composants, comme les filtres, les bougies d'allumage, les pneus, les sabots de frein, les plaquettes de frein, les courroies, les chaînes, les câbles et les leviers;
- En ajustant, en nettoyant et en lubrifiant les composants; et
- En effectuant un essai routier pour confirmer que la motocyclette fonctionne selon les attentes

Conformément aux spécifications et directives des fabricants (listes de vérification pour l'entretien), aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9767.03 Respecter les procédures de remisage :**

- En préparant la motocyclette pour un remisage à court terme (saisonnier), notamment en ajoutant un stabilisateur de carburant, en chargeant la batterie, en changeant l'huile, en brumisant les composants internes et en effectuant une inspection visuelle;
- En préparant la motocyclette pour un remisage à long terme, notamment en vidant le système de carburant, en retirant la batterie et en appliquant des consommables anticorrosion;
- En appliquant des revêtements protecteurs, comme des lubrifiants, de la cire et des protecteurs spécifiques aux matériaux;
- En protégeant la motocyclette à l'aide d'une housse de protection ajustée; et
- En remettant la motocyclette sur la route après la période de remisage

Conformément aux spécifications des fabricants, aux spécifications du travail, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9767.04 Utiliser des produits consommables propres au métier**, comme des colles, des produits d'étanchéité, de la peinture, des fixations, des papiers abrasifs, du matériel électrique, des agents liants, des adhésifs frein-filet, des solvants et des nettoyants :

- En appliquant les produits consommables de manière à ce que les surfaces liées soient bien alignées, maintenues en place et étanches; et
- En entreposant et en éliminant adéquatement les produits consommables

Conformément aux politiques et procédures du lieu de travail, aux spécifications des fabricants et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9767.05 Préparer de nouvelles motocyclettes :**

- En vérifiant la motocyclette emballée pour détecter les dommages causés par la livraison;
- En assemblant la motocyclette selon les exigences;
- En installant et en ajustant les composants requis;
- En effectuant une inspection avant la livraison, qui comprend le remplissage et la vérification des liquides, l'entretien de la batterie et la vérification du couple de serrage des fixations, conformément à la liste du fabricant;
- En installant les accessoires;
- En effectuant un essai routier pour confirmer le bon fonctionnement de la motocyclette; et

- En préparant l'esthétique de la motocyclette pour la salle d'exposition, notamment en retirant les revêtements de protection, en l'essuyant, en la lavant et en la séchant

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

### 9767.06 Effectuer une inspection de sécurité préliminaire :

- En inspectant les composants de sécurité de la motocyclette pour déterminer s'ils sont endommagés ou usés;
- En repérant les problèmes de sécurité, comme des feux ou des rétroviseurs cassés, une usure des pneus, une usure des plaquettes de frein, des fuites d'huile ou une mauvaise pression d'air dans les pneus;
- En signalant ses constatations à son superviseur; et
- En créant un plan d'intervention

Conformément aux politiques et procédures du lieu de travail, aux articles pertinents de la *Norme d'inspection des véhicules de tourisme / utilitaires légers* et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9768 Démontrer des compétences en communication**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes doivent faire preuve de compétences en communication orale et écrite afin de communiquer avec des collègues et des clients, de remplir des demandes de réparation et de préparer des devis. Avec l'expérience, on peut s'attendre à ce que les techniciens de motocyclettes transmettent leurs compétences professionnelles en encadrant et en conseillant des apprentis ou des collègues.

**Compétences**

**9768.01 Communiquer avec des superviseurs, des collègues, des professionnels d'autres métiers, le grand public et d'autres intervenants :**

- En faisant de la communication bidirectionnelle, notamment à l'oral, par courriel, par message texte ou par d'autres canaux de communication;
- En donnant des instructions ou en relayant des messages à des personnes ou à des groupes et en confirmant que l'information a été comprise par toutes les personnes impliquées dans la communication;
- En utilisant des techniques de communication verbale telles que l'écoute active, la formulation de questions et l'explicitation;
- En recevant et en répondant aux commentaires pour confirmer que les informations sont bien comprises;
- En expliquant la tâche à réaliser et en donnant des commentaires sur son exécution; et
- En participant aux réunions d'information et aux rencontres sur la sécurité dont les renseignements doivent être appliqués et relayés aux travailleurs

Conformément aux politiques et procédures du lieu de travail et aux pratiques exemplaires.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9768.02 Assurer le service à la clientèle :**

- En répondant aux questions des clients;
- En référant ou en redirigeant les clients vers d'autres professionnels, au besoin;
- En expliquant l'état du véhicule, ses paramètres de fonctionnement normaux ainsi que les activités d'entretien ou de réparation requises;
- En répondant aux préoccupations des clients; et
- En offrant des services de suivi

Conformément aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9768.03 Utiliser de la documentation** pour faire des estimations et s'assurer de respecter les tâches et les procédures d'entretien et de réparation :

- En obtenant des renseignements dans des manuels techniques, des fiches de données, des bulletins de renseignements sur les produits, des documents pertinents du fabricant et des bons de travail;
- En interprétant les renseignements consultés;
- En consignait ses observations après le diagnostic et les exigences d'entretien;
- En fournissant, par écrit, une liste de pièces et de réparations recommandées; et
- En remplissant des rapports et des registres d'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9768.04 Établir des prévisions budgétaires :**

- En déterminant les exigences en fonction du diagnostic initial;
- En calculant le coût des matériaux, de la main-d'œuvre et de l'équipement;
- En remplissant un devis et en le présentant au client;
- En expliquant le devis au client;
- En s'assurant que le client autorise les prochains diagnostics, inspections et réparations; et
- En documentant les informations nécessaires

Conformément aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9768.05 Être un mentor pour des apprentis et des collègues** afin de soutenir leur apprentissage :

- En participant à un climat favorisant les discussions ouvertes et le soutien des pairs;
- En déterminant et en partageant les objectifs d'apprentissage;
- En reliant les informations ou les leçons théoriques aux tâches à accomplir;
- En montrant un exemple d'application de certaines compétences;
- En créant des conditions permettant aux mentorés de pratiquer la compétence;
- En évaluant la capacité de l'apprenti(e) ou du (de la) collègue à accomplir des tâches avec de plus en plus d'autonomie;
- En offrant de la rétroaction; et
- En appuyant les apprentis et les collègues dans leur recherche d'activités de formation technique;

Conformément aux pratiques exemplaires ainsi qu'aux politiques et procédures de l'entreprise.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769 Poser un diagnostic et entretenir des châssis**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes évaluent l'état de composants de châssis et de systèmes de suspension afin de détecter les défauts, comme un mauvais alignement, des dommages ou un mauvais réglage de la suspension. Selon leur diagnostic, les techniciens de motocyclettes prennent en charge les composants, soit en les entretenant, en les ajustant ou en les remplaçant. Ils peuvent être appelés à réparer des dommages mineurs à des composants, mais puisque le cadre est un élément important, il est généralement remplacé s'il est endommagé.

**Compétences**

**9769.01 Évaluer l'état de cadres :**

- En effectuant une inspection sensorielle du cadre pour repérer les défauts, comme les dommages, le désalignement (pliage), les fissures, la corrosion et les défauts de fabrication;
- En évaluant l'état des composants des cadres, comme les bagues, les roulements et les supports;
- En mesurant le cadre à l'aide d'outils et d'équipement pour déterminer la précision et la rectitude du cadre;
- En interprétant les défauts pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant quelles tâches d'entretien doivent être effectuées (réparation ou remplacement des composants)

Conformément aux spécifications du fabricant, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9769.02 Évaluer l'état de colonnes de direction :**

- En étant à l'affût pour détecter des bruits anormaux, des mouvements brusques, des relâchements ou toute autre condition inhabituelle afin de repérer les défauts comme des roulements endommagés, encochés, lâches ou usés;
- En mesurant le jeu de roulement à l'aide d'outils, comme des jauges de traction, des clés dynamométriques et des outils à main;
- En mettant à l'essai la butée de direction et le bloqueur de colonne de direction pour évaluer leur état et détecter des défauts, comme le grippage, un coincement ou un angle de direction excessif; et
- En déterminant quelles tâches d'entretien doivent être effectuées (lubrification, ajustement ou remplacement des composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.03 Évaluer l'état de systèmes de direction sur des motocyclettes à trois roues :**

- En effectuant une inspection visuelle des composants du système de direction pour évaluer leur état (bagues, roulements et supports);
- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits anormaux, des mouvements brusques, des relâchements ou toute autre condition inhabituelle;
- En utilisant des outils comme des règles, des blocs fendus, des comparateurs à cadran, des logiciels de diagnostic et des inclinomètres;
- En vérifiant l'alignement à l'aide de lasers d'alignement;
- En interprétant les défauts pour déterminer les causes de défaillance, comme le desserrage, l'usure, le pliage ou un mauvais fonctionnement de la direction assistée; et
- En déterminant les exigences d'entretien, comme la lubrification, l'ajustement, la mise à jour de logiciels, la réparation ou le remplacement de composants

Conformément aux spécifications du fabricant, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.04 Évaluer l'état de guidons, de repose-pieds et de commandes :**

- En effectuant une inspection sensorielle pour repérer les dommages au véhicule, comme des composants pliés ou fissurés, des câbles cassés ou des commandes pliées;
- En mesurant le jeu libre des câbles des commandes à l'aide de matériel de mesure, comme des pieds à coulisse;
- En vérifiant l'alignement; et
- En déterminant les exigences d'entretien, comme le remplacement de composants ou la lubrification de câbles et de points de pivot

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.05 Évaluer l'état de composants auxiliaires et accessoires d'un châssis :**

- En effectuant une inspection visuelle pour détecter des défauts, comme des pivots usés sur les béquilles, des protège-moteurs déformés, des sacoches de selle déchirées ou tout autre état inhabituel des composants, comme une fuite, un blocage, de la rouille, une saisie, de l'usure ou un mauvais alignement;
- En réalisant une inspection sensorielle pour détecter des mouvements brusques, des pièces desserrées ou des bruits anormaux (frottement ou grincement);
- En inspectant les amortisseurs de direction pour détecter des défauts, comme un jeu excessif ou un support lâche;
- En inspectant le pare-brise pour détecter des défauts (fentes et supports lâches et pliés);
- En déterminant les causes de défaillance, comme l'usure normale, les dommages physiques, la corrosion, un mauvais entretien et les modifications; et
- En déterminant les exigences d'entretien, comme la lubrification des points de pivot

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.06      Entretien des cadres :**

- En retirant les composants pour mettre les cadres à nu et avoir accès aux zones endommagées;
- En effectuant des réparations mineures sur les pignons et les supports, au besoin;
- En retirant et en remplaçant des composants, comme des roulements, des coussinets, des bagues et des joints;
- En lubrifiant les composants et en vérifiant le bon fonctionnement; et
- En remplaçant les cadres, au besoin

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.07      Entretien des colonnes de direction :**

- En utilisant des outils comme des comparateurs à cadran, des dynamomètres et des clés dynamométriques;
- En démontant les composants périphériques pour avoir accès à la colonne de direction, comme les roues, les ailes, les fourches, les carénages et les poignées;
- En repérant les triples brides endommagées;
- En réparant ou en remplaçant des composants puis en remontant les composants périphériques;
- En réparant ou en remplaçant les composants de la colonne de direction, comme les roulements, l'arbre du pivot, les joints et les triples brides;
- En lubrifiant les composants de la colonne de direction;
- En ajustant la colonne de direction;
- En remettant la direction à zéro à l'aide de logiciels de diagnostic; et
- En effectuant un essai routier pour confirmer que la motocyclette fonctionne selon les attentes

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.08 Entretien des systèmes de direction sur des motocyclettes à trois roues :**

- En démontant les composants périphériques pour avoir accès au système de direction, comme les roues, les ailes, les fourches et les carénages;
- En réparant ou en remplaçant les composants du système de direction, comme la barre d'accouplement, l'extrémité de la barre d'accouplement, le bras de levier, le poste de direction, le joint d'articulation et la direction assistée;
- En remontant les composants du système de direction après l'entretien;
- En réglant l'alignement des roues, de la roulette, du carrossage et du pincement à l'aide de lasers d'alignement et d'inclinomètres;
- En remettant la direction à zéro à l'aide de logiciels de diagnostic; et
- En effectuant un essai routier pour confirmer que la motocyclette fonctionne selon les attentes

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.09      Entretien des guidons, des repose-pieds et des commandes :**

- En enlevant les guidons, les repose-pieds et les commandes, au besoin;
- En réparant les dommages mineurs, notamment en rectifiant les repose-pieds, les supports et les commandes, et en remplaçant les pièces au besoin;
- En réinstallant les guidons, les repose-pieds et les commandes, et en remplaçant les pièces au besoin;
- En ajustant, en nettoyant et en lubrifiant les câbles et les points de pivot; et
- En effectuant un essai routier pour confirmer que les commandes fonctionnent selon les attentes

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9769.10      Entretien des composants auxiliaires et accessoires d'un châssis :**

- En réparant les composants auxiliaires, comme les protège-moteurs, les béquilles centrales/latérales et les diabolos de béquilles;
- En réparant les composants accessoires, comme les sacoches, les repose-pieds, les pare-brise et les dossiers;
- En réparant, en nettoyant et en fixant solidement le pare-brise;
- En réglant et en confirmant la portée du mouvement du pare-brise;
- En retirant les composants et en les remplaçant au besoin; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9770 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de suspension**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes évaluent l'état de systèmes de suspension afin de repérer les défauts, comme l'usure, un mauvais alignement, les dommages, les défauts et les mauvais réglages. Pour entretenir des systèmes de suspension, les techniciens de motocyclettes sont appelés à nettoyer, à ajuster, à remplacer et à reconstruire des composants.

**Compétences**

**9770.01 Évaluer l'état de composants de suspension avant :**

- En procédant à une inspection visuelle pour détecter les défauts, comme les joints qui fuient, les roulements de tringlerie usés ou les tubes de fourche endommagés (pliés);
- En effectuant un essai routier pour évaluer l'état de la motocyclette;
- En utilisant des outils et de l'équipement, comme des règles, des jauges de pression, des comparateurs à cadran, des outils à main, des blocs fendus, des cylindres gradués ou des logiciels de diagnostic, pour évaluer l'état des composants (pliés, saisis, grippés);
- En interprétant les résultats des diagnostics pour détecter les causes de défaillance, comme les bagues cassées ou usées, les joints déchirés ou endommagés et les mauvais entretiens; et
- En déterminant les exigences d'entretien, comme le remplacement des joints de fourche et de l'huile, le réglage du degré d'amortissement ou le remplacement des ressorts

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9770.02 Évaluer l'état de composants de suspension avant sur des motocyclettes à trois roues :**

- En déterminant la procédure de diagnostic en fonction de la défaillance repérée;
- En réalisant une inspection visuelle et sensorielle pour détecter les défauts, comme les fuites aux joints, l'usure, le jeu excessif, la déformation et les bruits;
- En effectuant un essai routier pour évaluer l'état de la motocyclette;
- En utilisant des outils et de l'équipement (règles droites, outils à main, rubans à mesurer) ainsi que des outils spécialisés des fabricants, comme des logiciels de diagnostic, afin d'évaluer l'état des composants (pliés, saisis, grippés, desserrés);
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer les causes de défaillance (collisions, usure, mauvais entretien); et
- En déterminant quels composants doivent être réparés ou remplacés

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9770.03 Évaluer l'état de composants de suspension arrière :**

- En effectuant une inspection visuelle et sensorielle pour détecter des défaillances, comme des roulements de tringlerie usés, des ressorts endommagés, des fuites aux joints ou de l'usure;
- En utilisant des outils et de l'équipement, comme des blocs de recharge d'azote, des règles droites et des comparateurs à cadran, pour tester l'affaissement, la pression et les composants;
- En effectuant un essai routier pour évaluer l'état de la motocyclette;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer la cause des défaillances (bagues ou roulements cassés ou usés, fuites aux joints);
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9770.04 Évaluer l'état de bras oscillants :**

- En réalisant une inspection sensorielle pour détecter des bagues ou des roulements usés, des dommages physiques ou des pièces manquantes;
- En utilisant des outils et de l'équipement, comme des clés dynamométriques et du matériel de mesure, pour effectuer des tests et déterminer la cause du mauvais fonctionnement ou de la défaillance;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer les causes de défaillance (roulements cassés ou usés ou mauvais alignement du bras oscillant); et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien, comme le remplacement du bras oscillant ou de composants connexes (roulements, bagues, essieux, garde-chaînes)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9770.05 Entretenir des composants de suspension avant :**

- En notant les réglages avant le démontage;
- En retirant et en démontant les composants, comme le tube intérieur et extérieur de la fourche et le ressort de la fourche;
- En nettoyant les composants endommagés et usés, comme les bagues, les cartouches, les espaceurs de roues et les ressorts, pour évaluer l'état de la suspension;
- En remplaçant des composants, au besoin (bagues, joints et fluides);
- En réinstallant les composants de la suspension avant;
- En réglant la précharge (affaissement) et l'amortissement à l'aide de rubans à mesurer pour personnaliser le rendement des suspensions selon les spécifications du conducteur;
- En faisant un étalonnage au besoin, notamment sur les véhicules dotés d'une suspension électronique; et
- En effectuant un essai routier pour confirmer que la motocyclette fonctionne selon les attentes

Conformément aux résultats des diagnostics, aux procédures des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9770.06      Entretien des composants de suspension avant sur des motocyclettes à trois roues :**

- En démontant les composants périphériques, comme les carénages, les roues et les freins;
- En retirant les composants de la suspension avant, comme les coussinets, les ressorts, les amortisseurs, les joints d'articulation, les joints à rotule, les roulements de roue, les bras de suspension, les stabilisateurs, les barres antiroulis et les joints d'étanchéité;
- En nettoyant les composants, comme les coussinets, les joints à rotule et les ressorts, afin d'évaluer leur état;
- En remplaçant des composants, au besoin;
- En réinstallant les composants de la suspension avant et les composants périphériques;
- En réglant la suspension selon les spécifications du conducteur; et
- En effectuant un essai routier pour confirmer que la motocyclette fonctionne selon les attentes

Conformément aux résultats des diagnostics, aux procédures des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9770.07 Entretien des composants de suspension arrière :**

- En retirant les composants périphériques de la suspension arrière, comme la roue, le frein, les ailes et les câbles;
- En démontant les composants de la suspension arrière, comme les coussinets, les arbres, les bras oscillants, les tringleries, les amortisseurs, les roulements et les ressorts;
- En nettoyant les composants pour évaluer leur état;
- En remontant la suspension et en remplaçant des composants au besoin;
- En lubrifiant les pivots de la tringlerie;
- En réinstallant les composants de la suspension arrière et les composants périphériques;
- En réglant la suspension;
- En faisant un étalonnage au besoin, notamment sur les véhicules dotés d'une suspension électronique; et
- En effectuant un essai routier pour confirmer que la motocyclette fonctionne selon les attentes

Conformément aux résultats des diagnostics, aux procédures des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9770.08 Entretien des bras oscillants :**

- En démontant les composants périphériques, comme la roue, le frein, les ailes et les câbles;
- En retirant les bras oscillants et les composants connexes (roulements, bagues et arbres);
- En nettoyant les composants pour évaluer leur état;
- En remplaçant et en lubrifiant des composants, au besoin;
- En réinstallant et en alignant les pivots des bras oscillants; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux procédures des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9771 Poser un diagnostic et entretenir des roues et des pneus**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes évaluent l'état des roues et des pneus pour détecter des défauts. Ils entretiennent les pneus et les roues en retirant les pièces et les composants connexes, en équilibrant les roues et en remplaçant les pièces au besoin.

**Compétences**

**9771.01 Évaluer l'état de pneus :**

- En effectuant une inspection visuelle des pneus pour détecter des défauts, comme une erreur d'installation, une usure inégale, des fissures, un délaminage, un décollement du talon, un surgonflage, un sous-gonflage, une ceinture qui se détache, un défaut de rondeur ou une crevaison;
- En utilisant du matériel de mesure, comme une jauge de profondeur de bande de roulement de pneu et une jauge de pression d'air;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures pour déterminer la profondeur de la semelle, la pression des pneus, l'équilibrage des roues et la date de fabrication du pneu;
- En consultant les registres d'entretien précédents;
- En effectuant un essai routier avec la motocyclette;
- En utilisant les données de l'inspection, des registres d'entretien et des tests pour cibler la cause des défaillances, comme la surcharge, le surgonflage, le sous-gonflage, la torsion ou le freinage excessif; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (réinstallation, remplacement des pneus ou des chambres à air, équilibrage de la roue)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9771.02 Évaluer l'état de roues à rayons :**

- En effectuant une inspection visuelle des composants de la roue, comme les jantes, les moyeux, les roulements, les rayons, les écrous de rayon, les essieux, les verrous de jante, les capteurs de pression, les réducteurs, les commandes de compteur de vitesse, les amortisseurs de couple et les pesées de roue;
- En évaluant l'état physique des composants pour détecter les défauts, comme les roulements de roue usés, les jantes fissurées ou déformées, les moyeux endommagés, les valves de pneu et les rayons manquants ou brisés;
- En utilisant des instruments et de l'équipement de mesure, comme des comparateurs à cadran, des supports de dressage et des clés dynamométriques à rayons, pour déterminer le faux-rond, le voilage et le jeu axial;
- En consultant les registres d'entretien;
- En effectuant un essai routier avec la motocyclette pour évaluer la qualité de la conduite (stabilité, vibrations, bruit, confort);
- En utilisant les données de l'inspection, des registres d'entretien et des tests pour cibler la cause des défaillances, comme un impact, un manque d'entretien, un stress ou une usure; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (remplacement ou réparation)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9771.03 Évaluer l'état de roues monoblocs** pour déterminer les exigences d'entretien :

- En effectuant une inspection visuelle des composants, comme les roulements, les essieux, les capteurs de pression, les réducteurs, les commandes de compteur de vitesse, les amortisseurs de couple et les pesées de roues, pour évaluer leur état;
- En évaluant l'état physique des composants pour détecter les défauts, comme les roulements usés, les jantes fissurées, gonflées et déformées, les moyeux endommagés, les valves de pneu endommagées et la peinture écaillée ou fissurée;
- En utilisant des instruments et de l'équipement de mesure, comme des comparateurs à cadran et des supports de dressage, pour déterminer le faux-rond, le voilage et le jeu axial;
- En consultant les registres d'entretien;
- En effectuant un essai routier avec la motocyclette pour évaluer la qualité de la conduite (stabilité, vibrations, bruit, confort);
- En utilisant les données de l'inspection, des registres d'entretien et des tests pour cibler la cause des défaillances, comme un impact, un manque d'entretien, un stress, une usure ou de la corrosion; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (remplacement ou réparation)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9771.04 Évaluer l'état de roues multi pièces** pour déterminer les exigences d'entretien :

- En inspectant les composants, comme les roulements, les fixations, les jantes, les moyeux, les joints, les joints toriques, la valve de pneu, les capteurs (de vitesse, de pression), les commandes de compteur de vitesse et les amortisseurs de couple;
- En détectant des défauts, comme des roulements usés, des jantes fissurées, gonflées et déformées, des moyeux endommagés, des valves de pneu endommagées ou de la peinture écaillée ou fissurée;
- En utilisant des instruments et de l'équipement de mesure, comme des comparateurs à cadran et des supports de dressage, pour déterminer le faux-rond, le voilage et le jeu axial;
- En consultant les registres d'entretien préexistants;
- En effectuant un essai routier avec la motocyclette pour évaluer la qualité de la conduite (stabilité, vibrations, bruit, confort);
- En utilisant les données de l'inspection, des registres d'entretien et des tests pour cibler la cause des défaillances (détérioration des joints toriques, impact, manque d'entretien, stress); et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9771.05**    **Entretien des pneus et des composants connexes**, comme des chambres à air, des fonds de jante et des bloque-talons :

- En retirant les pneus et les composants connexes;
- En effectuant les réparations nécessaires;
- En sélectionnant le bon pneu, s'il doit être remplacé, en tenant compte de différentes exigences, comme le type (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée, à carcasse radiale, avec chambre à air, sans chambre à air), la cote de vitesse de la motocyclette, la capacité de charge, la taille du pneu et les pressions recommandées;
- En réinstallant ou en remplaçant les pneus et les composants connexes, en respectant le marquage de position; et
- En équilibrant les roues, au besoin

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9771.06** **Entretien des roues à rayons et des composants connexes**, comme des jantes, des moyeux, des roulements, des rayons, des écrous de rayon, des essieux, des verrous de jante, des capteurs de pression, des réducteurs, des commandes de compteur de vitesse, des amortisseurs de couple et des pesées de roue :

- En retirant les roues et les composants connexes;
- En réparant ou en remplaçant les composants des roues;
- En réglant le faux-rond, le voilage et le déplacement;
- En remplaçant ou en réinstallant la roue; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9771.07** **Entretien des roues monoblocs et des composants connexes**, comme des roulements, des espaceurs de roue, des commandes de compteur de vitesse, des amortisseurs de couple, des capteurs de pression, des réducteurs, des pesées de roue et des essieux :

- En retirant les roues et les composants connexes;
- En effectuant la lubrification et l'alignement, selon les besoins;
- En réparant ou en remplaçant les composants des roues pour rétablir leur tolérance;
- En remplaçant ou en réinstallant la roue; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9771.08 Entretien des roues multi pièces et des composants connexes**, comme des roulements, des fixations, des jantes, des moyeux, des joints, des joints toriques, des valves de pneu, des capteurs de pression, des réducteurs, des commandes de compteur de vitesse, des amortisseurs de couple et des essieux :

- En retirant les roues et les composants connexes pour y accéder facilement;
- En effectuant la lubrification et l’alignement, selon les besoins;
- En réparant ou en remplaçant les composants des roues pour rétablir leur tolérance;
- En remplaçant ou en réinstallant la roue; et
- En inspectant la jante pour en vérifier l’intégrité structurelle

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9772 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de freinage**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes évaluent l'état de systèmes de freinage pour confirmer leur bon fonctionnement. Ils sont appelés à entretenir ces systèmes en les vidangeant et en les purgeant, et en remplaçant ou en remettant en état les composants.

**Compétences**

**9772.01 Évaluer l'état de systèmes de freinage hydrauliques :**

- En effectuant une inspection visuelle pour évaluer l'état des composants, comme les maîtres-cylindres, les leviers et pédales d'actionnement, les tuyaux, les lignes de freins, les étriers de frein, les cylindres de roue, les tringleries, les ressorts, les disques de frein, les tambours, les garnitures, les capteurs, les interrupteurs et les liquides de frein;
- En utilisant des outils et de l'équipement, comme des comparateurs à cadran, des étriers de frein et des dispositifs pour purger le liquide pour freins;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures, comme le voilage, l'épaisseur et le diamètre;
- En inspectant les leviers et les pivots pour s'assurer qu'ils fonctionnent librement et qu'ils sont bien ajustés;
- En utilisant les données des inspections sensorielles, des vérifications, des mesures et de l'historique d'entretien pour déterminer les causes de défaillance, comme les contaminants, l'usure, les fuites et le grippage; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (remplacement ou réparation des composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

**9772.02 Évaluer l'état de systèmes de freinage mécaniques :**

- En réalisant une inspection sensorielle sur les composants du système de freinage mécanique, comme les leviers et les pédales d'actionnement, les étriers de frein, les tringleries, les ressorts, les disques de frein, les tambours, les garnitures et les câbles, pour évaluer leur état;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures à l'aide d'outils et d'équipement, comme des comparateurs à cadran, des pieds à coulisse et des outils manuels, pour déterminer le voilage, l'épaisseur et le diamètre;
- En inspectant les leviers, les pivots et les câbles pour s'assurer qu'ils fonctionnent librement;
- En utilisant les données des inspections, des vérifications, des mesures et de l'historique d'entretien pour déterminer les causes de défaillance, comme les contaminants, l'usure et le grippage; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (remplacement, réparation ou réglage des composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9772.03 Évaluer l'état de commandes de freinage :**

- En réalisant des inspections sensorielles sur les composants des commandes de freinage, comme les pompes, l'unité de commande électronique (UCE), les capteurs, les valves et le câblage, pour évaluer leur état;
- En utilisant des outils de diagnostic, comme des analyseurs-contrôleurs, des multimètres, des jauges d'épaisseur, des adaptateurs de tension de crête et des vérificateurs de liquide de freins, pour faire des vérifications et prendre des mesures (fonctionnement du système, air dans le système, résistance, continuité et état du liquide) afin de bien évaluer l'état des composants;
- En interprétant les données des inspections, des vérifications, des mesures et de l'historique d'entretien pour déterminer les causes de défaillance, comme la contamination, la corrosion ou les dommages; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (remplacement ou réparation de composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9772.04 Entretien des systèmes et des composants de freinage hydrauliques :**

- En retirant les composants, comme les maîtres-cylindres, les leviers et pédales d'actionnement, les tuyaux, les conduites, le liquide de frein, les étriers, les cylindres de roue, les tringleries, les ressorts, les disques de frein, les tambours de frein, les garnitures, les capteurs et les interrupteurs;
- En utilisant des outils et de l'équipement, comme des pompes à vide, des logiciels de diagnostic et des outils à main;
- En réparant ou en remettant en état des composants;
- En réinstallant ou en remplaçant les composants du système de freinage hydraulique;
- En vidangeant et en purgeant le système pour éliminer les contaminants et l'air; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9772.05 Entretien des systèmes de freinage mécaniques :**

- En retirant les composants du système de freinage mécanique, comme les leviers et les pédales d'actionnement, les étriers de frein, les tringleries, les ressorts, les disques de frein, les tambours, les garnitures et les câbles;
- En utilisant du lubrifiant à câble et des outils manuels;
- En réparant ou en remettant en état les composants avant de les réinstaller;
- En remplaçant les composants de freinage mécanique, au besoin; et
- En vérifiant le réglage et le fonctionnement du câble;

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

### 9772.06    **Entretien des commandes de freinage :**

- En retirant les composants des commandes de freinage, comme les pompes, l'unité de commande électronique (UCE), les capteurs, le réducteur, les valves et le câblage;
- En utilisant des outils et de l'équipement, comme des logiciels de diagnostic, des analyseurs-contrôleurs, des multimètres et des adaptateurs de tension de crête;
- En réparant ou en remplaçant les composants des commandes de freinage;
- En réinstallant les composants; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773 Poser un diagnostic et entretenir des moteurs****Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes doivent avoir des connaissances approfondies sur le fonctionnement des moteurs à deux et à quatre temps afin d'être en mesure de cibler les causes de défaillance. Les procédures d'entretien pour ces moteurs peuvent prendre la forme de démontage, de remontage, de nettoyage, de remise en état ou de remplacement de composants.

**Compétences****9773.01 Évaluer l'état de culasses à deux temps :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, de l'usure ou des dommages;
- En retirant des composants pour avoir accès à la culasse;
- En utilisant des instruments de mesure, comme des marbres, des matrices, des manomètres et des calibres d'alésage, pour cibler la cause de la défaillance ou du défaut, comme une fissure, un gauchissement, une fuite, une accumulation de carbone, une fixation cassée, un joint d'étanchéité défectueux ou des dommages causés par des corps étrangers;
- En interprétant les résultats du diagnostic pour cibler la cause de la défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien, comme le réusinage ou le remplacement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9773.02 Évaluer l'état de culasses à quatre temps :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, de l'usure ou des dommages;
- En retirant des composants pour avoir accès à la culasse;
- En utilisant des instruments de mesure, comme des marbres, des matrices, des manomètres et des calibres d'alésage;
- En évaluant les culasses pour cerner la défaillance, comme un ressort de soupape faible, un gauchissement, une usure du guide de soupape et du siège, une étanchéité de la soupape ou des dommages causés par des corps étrangers;
- En interprétant les résultats du diagnostic pour cibler la cause de l'usure ou de la défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien, comme le réusinage ou le remplacement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.03 Évaluer l'état de soupapes de moteurs à deux temps, comme les clapets d'admission, les soupapes de puissance d'échappement, les disques rotatifs et les soupapes de décompression :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, de l'usure ou des dommages;
- En utilisant des instruments de mesure, comme des marbres, des matrices, des manomètres et des calibres d'alésage, pour bien cerner la défaillance ou le défaut (fissure, gauchissement, fuite, accumulation de carbone, fixation cassée, joint d'étanchéité défectueux et dommage causé par des corps étrangers);
- En interprétant les résultats du diagnostic pour cibler la cause de l'usure ou de la défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien, comme le nettoyage ou le remplacement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

### 9773.04 Évaluer l'état de la culbuterie de moteurs à quatre temps :

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, de l'usure ou des dommages;
- En vérifiant la culbuterie pour confirmer son bon fonctionnement, y compris le calage de l'allumage, le jeu des soupapes et l'usure du bossage de came;
- En utilisant des instruments de mesure, comme des jauges d'épaisseur, des matrices, des manomètres et des calibres d'alésage;
- En démontant la culbuterie pour bien cerner la défaillance, comme l'usure ou la défaillance des tendeurs, des tiges de soupape ou des poussoirs;
- En interprétant les résultats du diagnostic pour cibler la cause de l'usure, comme la lubrification insuffisante, la surchauffe ou l'emballement du moteur; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien, comme le remplacement du tendeur, de la chaîne, du guide, de la soupape ou du poussoir, selon la cause de la défaillance

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.05 Évaluer l'état de cylindres et de pistons :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter une émission de fumée excessive, des bruits, des vibrations, une usure excessive ou un manque de puissance;
- En utilisant des instruments de mesure, comme des jauges d'épaisseur, des manomètres (testeurs de fuites) et des jauges d'alésage, au besoin, pour évaluer l'état du système;
- En inspectant les pistons, les segments de piston et les cylindres pour vérifier l'intégrité du joint et détecter les défauts et les défaillances, comme l'usure du segment de piston, la fissure du piston ou la détonation;
- En démontant le cylindre et le piston;
- En mesurant l'usure du piston et le jeu du piston;
- En interprétant les résultats des inspections et des mesures pour cibler les causes d'usure ou de défaillance, comme la filtration d'air insuffisante, la lubrification insuffisante ou la surchauffe; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (rodage, polissage, remplacement)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.06 Évaluer l'état de vilebrequins :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits ou des vibrations;
- En vérifiant les vilebrequins à l'aide d'instruments de mesure et d'outils de diagnostic, comme des blocs fendus, des micromètres, des jauges plastiques, des comparateurs à cadran, des stéthoscopes et des jauges d'épaisseur;
- En écartant les défauts et les défaillances, comme l'usure du palier, les voilages, les torsions et les déphasages;
- En interprétant les résultats du diagnostic pour comprendre les causes de l'usure anormale ou de la défaillance, comme la lubrification insuffisante, l'emballement du moteur, la surchauffe ou la détonation; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien, comme la reconstruction ou le remplacement

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.07 Évaluer l'état de contrepoids :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits ou des vibrations, cibler le problème et évaluer l'état du contrepoids;
- En vérifiant le contrepoids à l'aide d'instruments de mesure et d'outils de diagnostic, comme des stéthoscopes, des blocs fendus, des micromètres et des jauges plastiques;
- En évaluant la nature de la défaillance, comme le battement, le dépassement de temps ou le jeu excessif des roulements;
- En interprétant les résultats du diagnostic pour comprendre les causes de l'usure ou de la défaillance, comme la lubrification insuffisante, l'usure de la chaîne ou la tension de la chaîne; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (resynchronisation, remplacement ou réglage)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.08 Évaluer l'état de carters de moteurs :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, des fuites d'huile, des fissures ou des attaches desserrées ou brisées;
- En utilisant des instruments de mesure et des outils de diagnostic, comme des marbres, des matrices, des bouchons d'étanchéité, des manomètres, des calibres d'alésage et des vacuomètres;
- En vérifiant le joint des carters de moteurs pour détecter des défaillances, comme des gauchissements, des craquelures, un problème d'intégrité de la structure ou un jeu excessif au niveau des paliers;
- En interprétant les résultats de l'inspection et des tests diagnostiques pour cibler les causes de la défaillance, comme la lubrification insuffisante, la surchauffe ou un mauvais serrage des attaches; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien (remise en état ou remplacement du carter du moteur)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.09 Entretien des culasses de moteurs à deux et à quatre temps :**

- En utilisant des instruments de mesure, comme des marbres et des règles;
- En remplaçant les composants de la culasse, comme les soupapes, les guides, les décompresseurs et les joints;
- En effectuant la décarbonisation pour retirer les dépôts de carbone sur la culasse à l'aide d'équipement, comme des brosses métalliques, des tampons abrasifs, des pulvérisateurs à billes de verre et des presses hydrauliques;
- En réglant les tolérances;
- En s'assurant que les composants remis en place ont été usinés adéquatement;
- En réparant ou en remplaçant des composants;
- En remplaçant la culasse à l'aide d'outils, comme des clés dynamométriques, des jeux de douilles et des extracteurs; et
- En effectuant un essai pour confirmer le bon fonctionnement

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.10 Entretien des soupapes de moteurs à deux temps :**

- En nettoyant les soupapes à l'aide d'équipement, comme des brosses métalliques, des tampons abrasifs et des pulvérisateurs à billes de verre;
- En remplaçant les pièces endommagées et usées à l'aide d'outils, comme des extracteurs et des outils à main;
- En réglant les tolérances; et
- En effectuant un essai pour confirmer le bon fonctionnement

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.11 Entretien la culbuterie de moteurs à quatre temps :**

- En utilisant de l'équipement comme des brosses métalliques, des tampons abrasifs et des pulvérisateurs à billes de verre;
- En nettoyant les composants de la culbuterie, comme les soupapes, les roues dentées, les cames, les culbuteurs, les chaînes, les courroies et les ressorts;
- En évaluant les pièces remises en état et les pièces de remplacement pour détecter des défauts;
- En remplaçant les composants de la culbuterie à l'aide d'outils, comme les rectifieuses de soupapes, les fraises pour siège de soupape, les compresseurs à ressort et les clés dynamométriques;
- En réglant les tolérances; et
- En effectuant un essai pour confirmer le bon fonctionnement

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.12 Entretien des cylindres et des pistons :**

- En utilisant des instruments de mesure, comme des micromètres, des calibres d'alésage et des jauges d'épaisseur, pour évaluer les tolérances et s'assurer du bon ajustement du piston, du cylindre ou des segments;
- En utilisant des outils spécialisés, comme des extracteurs d'axe de piston et des compresseurs de segments; et
- En remplaçant les cylindres et les composants des pistons, comme les axes de pistons, les circlips et les segments

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.13    **Entretien des vilebrequins**, y compris les vilebrequins à galet, à palier lisse, simples et multicylindres, forgés et montés à la presse :**

- En évaluant les vilebrequins remis en état et les pièces de remplacement pour détecter des défauts;
- En utilisant des outils et de l'équipement, comme des extracteurs, des presses hydrauliques, des calibres d'alésage, des jauges d'épaisseur et des jauges plastiques;
- En remplaçant les vilebrequins et les composants connexes; et
- En réglant les tolérances

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.14      Entretien des contrepoids :**

- En utilisant des outils, comme des extracteurs, des calibres d'alésage, des jauges d'épaisseur et des jauges plastiques;
- En remplaçant les contre-arbres d'équilibrage et les paliers; et
- En réglant les tolérances et la synchronisation

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux listes de vérification, aux procédures d'assemblage, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9773.15      Entretien des carters de moteurs :**

- En nettoyant le carter du moteur à l'aide d'équipement, comme des brosses métalliques, des tampons abrasifs et des produits de nettoyage chimiques, afin de préparer le remontage;
- En utilisant des outils, comme des extracteurs, des tournevis et des pistolets thermiques;
- En remplaçant les carters de moteurs;
- En remplaçant les paliers et les joints;
- En serrant au couple les dispositifs de fixation (boulons et goujons);
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9774 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de refroidissement et de lubrification**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes utilisent des instruments de mesure et des outils de diagnostic spécialisés pour évaluer l'état de systèmes de refroidissement et de lubrification et pour déterminer les causes de défaillance. Pour les systèmes de refroidissement, les causes de défaillance peuvent être un débit d'air ou de liquide de refroidissement insuffisant, un mauvais mélange de liquide de refroidissement, un ventilateur non fonctionnel ou un thermostat défectueux. Les procédures d'entretien pour ces systèmes comprennent la vidange et le remplacement du liquide de refroidissement. Pour entretenir les systèmes de lubrification, les techniciens de motocyclettes sont appelés à nettoyer et à remplacer des composants (filtres, huile, pompe, échangeur thermique) et à vérifier le débit et la pression de l'huile.

**Compétences**

**9774.01 Évaluer l'état de systèmes de refroidissement**, qu'ils soient refroidis à air ou au liquide (huile, liquide de refroidissement) :

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, un mauvais fonctionnement du ventilateur ou des fuites de liquide de refroidissement;
- En utilisant des instruments de mesure et des outils de diagnostic (appareils de vérification de pression de système de refroidissement, thermomètres infrarouges et réfractomètres);
- En analysant le système de refroidissement pour détecter des défaillances, comme un mauvais liquide de refroidissement, des fuites ou des composants endommagés;
- En interprétant les résultats du diagnostic pour déterminer les causes de défaillance, comme un débit d'air ou de liquide de refroidissement insuffisant, un mauvais mélange de liquide de refroidissement, un ventilateur non fonctionnel ou un thermostat défectueux; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

**9774.02 Évaluer l'état de systèmes de lubrification :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, des fuites dans les conduites d'alimentation en huile, l'utilisation du mauvais type d'huile ou une présence de contaminants;
- En utilisant un manomètre d'huile pour vérifier le système de lubrification et détecter des défaillances, comme des fuites ou des composants endommagés;
- En vérifiant l'intégrité des tuyaux d'alimentation et des buses pour s'assurer d'un bon débit;
- En vérifiant le réglage de volume de la pompe à huile de moteurs à deux-temps à l'aide d'outils, comme des jauges d'épaisseur, des micromètres, des cylindres gradués et des matrices;
- En vérifiant la pompe à huile pour trouver des signes d'usure ou de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9774.03** **Entretien des systèmes de refroidissement**, qu'ils soient refroidis à air ou au liquide (huile, liquide de refroidissement) :

- En mélangeant le liquide de refroidissement;
- En vidangeant, en remplissant ou en purgeant le système de refroidissement à l'aide d'équipement, comme le système de récupération du liquide de refroidissement et le système de purge;
- En utilisant des outils, comme des appareils d'essai de pression, des tournevis, des entonnoirs et des tuyaux; et
- En nettoyant, en réparant ou en remplaçant les composants du système de refroidissement, comme les pompes, les canalisations, les joints, les radiateurs, les ailettes de refroidissement, les thermostats, les ventilateurs, les conduits, les déflecteurs et les échangeurs de chaleur

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9774.04 Entretien des systèmes de lubrification :**

- En nettoyant les composants, comme les clapets de non-retour, les tuyaux, les buses, les galeries de graissage, les pompes, les engrenages, les rotors, les paliers et les chaînes;
- En remplaçant des composants à l'aide d'outils, comme des clés dynamométriques et des jauges d'épaisseur;
- En vérifiant le débit et la pression de l'huile; et
- En purgeant l'air, en réglant la pompe d'injection d'huile et en remplaçant les liquides

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

## 9775 Poser un diagnostic et entretenir des embrayages et des transmissions primaires

### Description de l'ensemble de compétences

Les techniciens de motocyclettes évaluent l'état d'embrayages et de transmissions primaires pour détecter les irrégularités dans le transfert de puissance du vilebrequin du moteur à la transmission finale, en passant par la transmission. Les procédures d'entretien comprennent le nettoyage, le réglage, le retrait, la réparation et le remplacement des composants ainsi que le remplacement des liquides.

### Compétences

#### 9775.01 Évaluer l'état de transmissions primaires et de roues menées :

- En réalisant des inspections sensorielles (bruits, vibrations, présence de contaminants dans l'huile) pour détecter des défauts, des défaillances ou de l'usure;
- En utilisant des outils et de l'équipement (endoscopes, comparateurs à cadran, stéthoscopes) pour inspecter les transmissions primaires et les roues menées;
- En examinant les composants pour évaluer leur état (fissures, piqûres ou bavures);
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer les causes de la défaillance, comme une lubrification inadéquate, un trop grand jeu ou des dommages concourants à la défaillance d'un composant (connexe ou non); et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

**9775.02 Évaluer l'état de chaînes et de pignons de transmissions primaires :**

- En réalisant des inspections sensorielles (bruits, vibrations, mouvement excessif ou jeu libre, présence de contaminants dans l'huile) pour détecter des défauts, des défaillances ou de l'usure;
- En vérifiant les mesures à l'aide d'outils, comme des pieds à coulisse, des lasers, des règles et des règles droites;
- En évaluant l'état des composants pour détecter des défauts, comme l'usure des pignons et de la chaîne, les défauts du tensionneur ou le désalignement;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance, comme le manque de lubrification ou la mauvaise tension; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.03 Évaluer l'état de courroies d'entraînement primaires et de poulies :**

- En réalisant des inspections sensorielles (bruits, vibrations, courroies ou poulies endommagées, présence de contaminants dans l'huile) pour détecter des défaillances ou de l'usure;
- En utilisant des outils, comme des pieds à coulisse, des jauges de tension de la courroie et des règles, pour mesurer le jeu libre excessif, l'usure des poulies et le désalignement des poulies;
- En retirant la courroie pour chercher des signes de séparation ou de fissure;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.04 Évaluer l'état d'embrayages manuels :**

- En réalisant des inspections sensorielles (bruits, vibrations, odeur de brûlé, présence de contaminants dans l'huile, pièces usées) pour détecter des défaillances, des bris ou de l'usure;
- En effectuant un essai routier pour évaluer le fonctionnement de l'embrayage (glissement, embrayage brutal et vibration);
- En démontant l'embrayage à l'aide d'outils, comme des clés, des tournevis, des douilles et des outils spécialisés (comme des supports de moyeux d'embrayage);
- En vérifiant et en mesurant le plateau menant (épaisseur, surchauffe, largeur de la languette), les plaques d'acier (surchauffe, gauchissement) et les ressorts de bobine et à diaphragme (longueur à l'état libre, tension) à l'aide d'outils et d'équipement, comme des jauges d'épaisseur, des plaques de surface et des pieds à coulisse;
- En évaluant l'état des composants de l'embrayage;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.05 Évaluer l'état d'embrayages automatiques :**

- En réalisant des inspections sensorielles (bruits, vibrations, contamination de l'huile, odeur de brûlé, pièces usées) pour détecter les défaillances, les défauts et l'usure;
- En effectuant un essai routier avec la motocyclette pour détecter un mauvais fonctionnement de l'embrayage (glissement, embrayage brutal, vibration ou mauvais engagement de l'embrayage en raison de la vitesse de rotation du moteur);
- En démontant l'embrayage à l'aide d'outils, comme des clés, des tournevis, des douilles et des outils spécialisés (comme des supports de moyeux d'embrayage);
- En vérifiant et en mesurant le plateau menant (épaisseur, surchauffe, largeur de la languette), les plaques d'acier (surchauffe, gauchissement), le diamètre du tambour ainsi que l'état des ressorts et leur longueur à l'état libre, afin d'évaluer l'état des composants de l'embrayage à l'aide d'outils et d'équipement, comme des jauges d'épaisseur, des plaques de surface et des pieds à coulisse;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.06 Évaluer l'état de démarreurs à pied :**

- En effectuant une inspection visuelle des composants du démarreur à pied, comme l'arbre, les coussinets, les engrenages, les pignons à rochets, les billes et les ressorts, les leviers, les dispositifs de fixation et les rochets de démarrage, afin d'évaluer leur fonctionnement et de détecter des anomalies et des signes d'usure;
- En effectuant un test de fonctionnement pour vérifier les démarreurs à pied et détecter les fonctionnements anormaux, comme le grippage, l'usure de la cannelure, le verrouillage et les problèmes de résistance de compression;
- En démontant les composants des démarreurs à pied à l'aide d'outils à main;
- En évaluant les composants pour déterminer les causes de défaillance (bris, usure, manque de lubrification ou composants défectueux); et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.07      Entretien des transmissions primaires et des roues menées :**

- En trouvant un accès direct à la transmission primaire et aux roues menées;
- En retirant et en remplaçant les composants défectueux, comme les roues menantes, les roues menées, les engrenages sans jeu de dents à ressort et les plaques d'embrayage;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.08      Entretien des chaînes et des pignons de transmissions primaires :**

- En trouvant un accès direct aux composants de la transmission par chaîne, comme les chaînes, les tensionneurs (glissières), les pignons et les plaques d'embrayage;
- En réglant les chaînes;
- En retirant, en réparant ou en remplaçant les composants de la transmission par chaîne primaire;
- En réglant l'alignement des chaînes et des pignons de transmission primaire;
- En retirant, en réparant ou en remplaçant des composants, comme des joints toriques et des joints d'étanchéité;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.09    Entretien des courroies d'entraînement primaires et des poulies :**

- En trouvant un accès direct aux courroies d'entraînement primaires et aux poulies;
- En entretenant les courroies d'entraînement primaires et les poulies;
- En démontant, en réparant ou en remplaçant les courroies d'entraînement primaires et les poulies;
- En réglant l'alignement des courroies d'entraînement primaires et des poulies;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.10 Entretien des embrayages manuels :**

- En trouvant un accès direct aux composants de l'embrayage, comme les ressorts, les plateaux de fibres et les plateaux métalliques, les plateaux d'embrayage, les moyeux, les plaques d'embrayage, les mécanismes de débrayage et les actionneurs;
- En retirant, en inspectant, en mesurant et en réinstallant ou en remplaçant les composants de l'embrayage;
- En réglant les composants de l'embrayage;
- En remplaçant les liquides hydrauliques et en lubrifiant les mécanismes de débrayage;
- En nettoyant les composants d'embrayage et d'alimentation en huile;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.11      Entretien des embrayages automatiques :**

- En trouvant un accès direct aux composants de l'embrayage automatique, comme les segments, les tambours, les ressorts et les poids;
- En retirant, en inspectant, en mesurant et en remplaçant ou en réinstallant les composants de l'embrayage automatique;
- En réglant les composants de l'embrayage automatique;
- En nettoyant les composants de l'embrayage automatique;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9775.12      Entretien des démarreurs à pied :**

- En évaluant les composants du démarreur à pied;
- En retirant, en inspectant, en mesurant et en remplaçant ou en réinstallant les composants du démarreur à pied, comme l'arbre, les coussinets, les engrenages, les pignons à rochets, les billes et les ressorts, les ressorts, les leviers, les dispositifs de fixation et les rochets de démarrage;
- En nettoyant et en lubrifiant les leviers, les encliquetages et les composants des systèmes de décompression;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9776 Poser un diagnostic et entretenir des boîtes de vitesses**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes doivent bien connaître les boîtes de vitesse en prise constante et à variation continue (CVT) afin d'être en mesure de bien cibler les causes de défaillance. Pour entretenir ces systèmes, ils sont appelés à remplacer et à régler des composants.

**Compétences**

**9776.01 Évaluer l'état de boîtes de vitesses en prise constante et de composants connexes**, comme les mécanismes d'embrayage (automatiques et manuels), les roues dentées, les arbres, les joints, les paliers, les fourchettes, les tambours et les coussinets :

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, des défaillances, des défauts ou de l'usure;
- En effectuant un essai routier pour évaluer le fonctionnement de la boîte de vitesses;
- En évaluant les composants à l'aide d'outils et d'équipement spécialisé;
- En évaluant l'état des composants (engrenages brisés ou usés, paliers usés, fourchettes et tambours endommagés, rouages usés et arbres tordus);
- En prenant des mesures à l'aide d'un comparateur à cadran ou d'une jauge d'épaisseur pour déterminer le jeu en bout d'arbre et le voilage de l'arbre;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9776.02 Évaluer l'état de boîtes de vitesses à variation continue (CVT) et de composants connexes :**

- En réalisant une inspection sensorielle pour détecter des bruits, des vibrations, une odeur de caoutchouc brûlé, des problèmes de changements de vitesse, des défaillances, des défauts ou de l'usure;
- En effectuant un essai routier pour évaluer le fonctionnement de la boîte de vitesses;
- En trouvant un accès direct aux composants des CVT, comme les courroies en V, les galets, les bagues des poulies, les ressorts, les poulies, les engrenages à mouvement hélicoïdal et les poids, à l'aide d'outils et d'équipement spécialisé;
- En évaluant l'état des composants des CVT (courroies et poids usés et poulies grippées);
- En prenant des mesures pour vérifier la largeur de la courroie, la longueur à l'état libre du ressort et le diamètre des poids;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux procédures d'entretien du fabricant, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux lois et règlements en vigueur.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9776.03 Évaluer l'état de couples coniques avant :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, des défaillances, des défauts ou de l'usure;
- En utilisant des outils et de l'équipement spécialisé pour accéder aux composants;
- En évaluant l'état et le niveau d'usure des composants, comme les roues dentées et les paliers brisés;
- En prenant des mesures pour vérifier l'usure des roues dentées;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux procédures d'entretien du fabricant, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux lois et règlements en vigueur.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9776.04 Entretenir des boîtes de vitesses en prise constante :**

- En remplaçant les composants endommagés, défectueux ou usés de la boîte de vitesses en prise constante, comme les mécanismes d'embrayage, les roues dentées, les arbres, les circlips, les rondelles, les joints, les paliers, les fourchettes et les tambours d'embrayage et les coussinets;
- En remontant la boîte de vitesses; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9776.05 Entretien des boîtes de vitesses à variation continue (CVT) :**

- En nettoyant les composants, comme les courroies en V, les galets, les bagues des poulies, les ressorts, les poulies, les engrenages à mouvement hélicoïdal et les poids;
- En étalonnant et en remontant les composants;
- En remplaçant les composants des CVT, au besoin;
- En remontant la boîte de vitesses; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9776.06 Entretien des couples coniques avant :**

- En remplaçant les composants endommagés, défectueux ou usés;
- En étalonnant et en remontant les composants; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9777 Poser un diagnostic et entretenir des transmissions secondaires**

**Description de l'ensemble de compétences**

Sur une motocyclette, la transmission secondaire comprend les ensembles d'arbres, de chaînes et de courroies. Les techniciens de motocyclettes doivent bien comprendre les particularités et les fonctions de ces composants pour être en mesure de détecter les problèmes. Pour assurer le bon état des transmissions secondaires, les techniciens de motocyclettes doivent régulièrement entretenir les composants, comme les joints universels et les couples coniques, et remplacer l'huile pour engrenages, les chaînes, les courroies et les roues dentées.

**Compétences**

**9777.01 Évaluer l'état de chaînes et de pignons de transmissions secondaires :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, de l'usure ou des dommages;
- En effectuant un essai routier pour évaluer le fonctionnement de la motocyclette;
- En utilisant des instruments de mesure et des outils manuels pour évaluer l'état de la chaîne et des pignons de la transmission secondaire (usés, desserrés ou brisés);
- En interprétant les résultats pour trouver les causes de défaillance, comme la lubrification insuffisante, l'usure, un mauvais ajustement ou un mauvais alignement; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9777.02 Évaluer l'état d'arbres et d'engrenages de transmissions secondaires :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, des fuites, des dommages, de l'usure ou des défauts;
- En effectuant un essai routier pour vérifier le fonctionnement;
- En vérifiant le niveau de liquide et en vérifiant s'il est d'une couleur anormale ou s'il contient des contaminants, comme des résidus métalliques ou de l'eau;
- En utilisant des outils manuels et spécialisés pour retirer la transmission secondaire et avoir un accès direct aux composants, comme les arbres, les joints universels, les paliers, les joints, les engrenages et les cales;
- En mesurant et en inspectant les composants à l'aide d'outils, comme des micromètres, des comparateurs à cadran, des pieds à coulisse à vernier, des outils spécialisés des fabricants, des liquides de traçage d'usinage et des clés dynamométriques;
- En évaluant l'état des composants des arbres et des engrenages des transmissions secondaires pour détecter des défauts, comme des craquelures, de l'usure, des piqûres de l'engrenage, un jeu excessif ou des fuites;
- En ciblant les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9777.03 Évaluer l'état de courroies et de poulies de transmissions secondaires :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits, des vibrations, de l'usure, des dommages, des défauts ou une tension incorrecte;
- En effectuant un essai routier pour vérifier le fonctionnement;
- En utilisant des outils, comme des calibres de tension de courroie, des pieds à coulisse à vernier, des rubans à mesurer, des clés dynamométriques et des tensiomètres soniques, pour évaluer l'état des composants et détecter des défauts, comme des fissures, de l'usure, des poulies endommagées et des courroies contaminées;
- En interprétant les résultats pour déterminer les causes de défaillance; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9777.04 Entretenir des chaînes et des pignons de transmissions secondaires :**

- En réglant, en nettoyant et en lubrifiant la chaîne à l'aide d'outils manuels et de produits chimiques;
- En retirant et en installant les composants (chaîne, pignons) à l'aide d'outils et d'équipement, comme des rubans à mesurer, des dérive-chaînes, des rectifieuses, des riveteuses, des pinces, des clés dynamométriques et des règles;
- En calculant le rapport de démultiplication, selon les exigences du client;
- En alignant la chaîne et la roue à l'aide d'outils d'alignement; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9777.05      Entretien des arbres et des engrenages de transmissions secondaires :**

- En retirant et en remplaçant l'huile de l'arbre de la transmission;
- En retirant et en remplaçant les composants de l'arbre et des engrenages de la transmission secondaire (arbres, joints universels, paliers, joints, engrenages et cales) à l'aide d'outils, comme des micromètres, des comparateurs à cadran, des pieds à coulisse à vernier, des outils spécialisés des fabricants, des liquides de traçage d'usinage et des clés dynamométriques;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9777.06      Entretien des courroies et des poulies de transmissions secondaires :**

- En utilisant des outils, comme des calibres de tension de courroie, des pieds à coulisse à vernier, des rubans à mesurer, des clés dynamométriques, des tensiomètres soniques et des outils à main;
- En réglant la tension de la courroie;
- En retirant et en réinstallant la courroie et les poulies selon les exigences;
- En alignant la courroie et la roue;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes électriques**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les systèmes électriques englobent toutes les commandes électriques qui contribuent au bon fonctionnement d'une motocyclette. Les techniciens de motocyclettes doivent avoir des connaissances approfondies en systèmes électriques afin de poser des diagnostics et d'entretenir ces systèmes. Pour effectuer cet entretien, ils peuvent être appelés à appliquer des mesures préventives, comme le nouveau routage du faisceau de câbles, le réglage et le brasage des connecteurs, ou encore la résolution de problèmes électriques.

**Compétences**

**9778.01 Évaluer l'état de batteries et de systèmes de charge :**

- En effectuant des inspections sensorielles pour détecter des défauts, comme des connecteurs fondus ou corrodés, des enroulements brûlés, du câblage ou des connecteurs érodés, des fusibles grillés, un mauvais routage ou un éclairage, des odeurs ou des bruits anormaux;
- En testant l'état de la batterie à l'aide de densimètres, de vérificateurs de batterie et de logiciels de diagnostic;
- En vérifiant la résistance, la chute de tension et la tension de sortie à l'aide d'un multimètre;
- En interprétant les résultats des diagnostics et en ciblant les causes de défaillance, comme des bornes desserrées, des plaques déformées, des fils court-circuités ou dégainés ou des mauvaises installations; et
- En déterminant quelles tâches d'entretien doivent être effectuées (réparation ou remplacement des composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9778.02 Évaluer l'état de composants électriques auxiliaires et accessoires :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des bruits anormaux, une odeur de brûlé, des accessoires desserrés ou brisés ou des feux qui n'éclairent pas suffisamment;
- En utilisant des outils de diagnostic (multimètres et logiciels de diagnostic) pour détecter des anomalies, comme une résistance élevée, des courts-circuits, des circuits ouverts, des commandes défectueuses ou une mauvaise installation;
- En évaluant l'état des composants (feux, klaxons, dispositifs de signalisation, interrupteurs);
- En évaluant l'état des composants accessoires, comme les systèmes audio, les régulateurs de vitesse, les systèmes de sécurité, les poignées chauffantes, les sièges chauffants et gonflables à l'air, les pare-brise motorisés et le système de localisation GPS;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer les causes de défaillance, comme un fonctionnement intermittent; et
- En déterminant quelles tâches d'entretien doivent être effectuées (réparation ou remplacement des composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778. 03 Évaluer l'état de faisceaux de câbles :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des odeurs de brûlé, des fils chauffés ou des connecteurs desserrés ou brisés;
- En utilisant des outils de diagnostic, comme des multimètres et des logiciels de diagnostic, pour détecter des défaillances, comme des circuits ouverts, des circuits mis à la terre, des résistances élevées ou des courts-circuits;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer les causes de défaillance, comme un mauvais routage ou des dommages causés par un accident; et
- En déterminant quelles tâches d'entretien doivent être effectuées (réparation ou remplacement des composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778.04 Évaluer l'état de systèmes d'allumage :**

- En réalisant une inspection sensorielle, notamment en vérifiant la formation d'une étincelle, en écoutant l'étincelle et en cherchant des odeurs anormales et des signes de câblage brisé ou mal connecté;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures (résistance de la bobine, bobine source, bobine à impulsions et tension de sortie) à l'aide d'outils de diagnostic, comme des testeurs d'allumage à tension de crête, des multimètres, des testeurs de bougie, des logiciels de diagnostic et des lampes stroboscopiques;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour cibler les causes de défaillance, comme les circuits ouverts, les courts-circuits, la corrosion ou les composants défectueux; et
- En déterminant quelles tâches d'entretien doivent être effectuées (réglage, réparation ou remplacement des composants)

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778.05 Évaluer l'état de démarreurs électriques :**

- En réalisant une inspection sensorielle pour détecter des bruits anormaux, des odeurs inhabituelles ou des connexions desserrées;
- En utilisant des outils de diagnostic, comme des multimètres et des lampes d'essai, pour détecter des défaillances, comme des révolutions du moteur de démarrage lentes ou excessives, des appels de courant excessifs ou l'absence de fonctionnement;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures (résistance des fils, ampères de démarrage à froid, chutes de tension);
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer la cause des défaillances, comme la corrosion ou la contamination causée par les joints non étanches; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778.06 Entretien des batteries et des systèmes de charge :**

- En identifiant le type de batterie installée (lithium, plomb/acide);
- En nettoyant les bornes et en faisant l'appoint des électrolytes, au besoin;
- En chargeant la batterie;
- En remettant les composants en état grâce à des procédures comme le dégauchissement des armatures, la lubrification des coussinets ou le nettoyage des brosses;
- En démontant et en remontant les composants du système de charge, comme les rotors, les stators, les régulateurs, les rectifieurs, les batteries et les câbles;
- En mettant en service la nouvelle batterie avant de l'installer;
- En remplaçant les composants de la batterie et du système de charge;
- En jetant les batteries défectueuses; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux préférences du client, au type de batterie, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778.07    Entretien des composants électriques auxiliaires et accessoires :**

- En retirant et en remplaçant les composants électriques auxiliaires (feux, klaxons et dispositifs de signalisation);
- En retirant et en remplaçant les composants accessoires, comme les systèmes audio, les régulateurs de vitesse, les systèmes de sécurité, les poignées chauffantes, les sièges chauffants et gonflables à l'air, les pare-brise motorisés et le système de localisation GPS;
- En remettant en état les composants électriques auxiliaires et accessoires, au besoin;
- En réglant les composants électriques auxiliaires et accessoires;
- En plaçant et en configurant les composants électriques auxiliaires et accessoires; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778.08    Entretien des faisceaux de câbles :**

- En effectuant le remplacement, le brasage, le sertissage, l'épissage et l'isolation des faisceaux de câbles;
- En remplaçant les composants des faisceaux de câbles, comme les fils, les diodes, les résistances, les bornes, les connecteurs, les isolateurs et les fusibles;
- En effectuant le routage, le scellage et l'isolation du faisceau, au besoin; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778.09    Entretien des systèmes d'allumage :**

- En retirant et en remplaçant des composants, au besoin;
- En réglant l'écartement de la bougie d'allumage, le dégagement des bobines à impulsion et le positionnement du papillon à l'aide d'outils spécialisés, comme une jauge d'épaisseur et un analyseur-contrôleur;
- En réparant les circuits ouverts et les courts-circuits, en nettoyant la corrosion ou en remplaçant les composants défectueux; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9778.10** **Entretien des démarreurs électriques et des composants connexes,** comme l'armature, les solénoïdes, les brosses, les paliers, les engrenages de démarreur, l'embrayage à béquille, les décompresseurs, les câbles de batterie et les dispositifs de fixation :

- En retirant et en remplaçant des composants, au besoin;
- En remettant les composants en état grâce à des procédures comme le dégauchissement de l'armature, la lubrification des coussinets et le nettoyage ou le remplacement des brosses;
- En prenant des mesures à l'aide d'un multimètre pour déterminer l'appel de courant et la résistance; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

## 9779 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de gestion des véhicules

### Description de l'ensemble de compétences

Les systèmes de gestion des véhicules sont composés de plusieurs blocs de commande électronique qui contrôlent l'intégration de diverses fonctions dans le fonctionnement de la motocyclette, comme l'injection de carburant, la gestion de l'allumage, l'affichage des instruments de mesure, la gestion de l'antivol, le système d'antipatinage à l'accélération et l'ABS. Bon nombre de ces systèmes sont connectés par le bus de données CAN (Controller Area Network). Les techniciens de motocyclettes utilisent des outils spéciaux, comme des logiciels de diagnostic, des ordinateurs, des analyseurs-contrôleurs et des multimètres, pour diagnostiquer et repérer les défauts des systèmes. Pour entretenir les systèmes de gestion des véhicules, les techniciens de motocyclettes sont appelés à mettre à jour des logiciels pour optimiser le fonctionnement des analyseurs-contrôleurs ainsi qu'à entretenir et à réparer les circuits et les composants du système.

### Compétences

**9779.01 Lire des codes d'anomalies** dans des systèmes, comme le moteur, les freins, le système antipatinage, l'affichage et la suspension, pour détecter des erreurs ou des mauvais fonctionnements :

- En reconnaissant le type de témoins d'anomalies présent dans le véhicule;
- En déterminant quelle méthode doit être appliquée pour lire le code;
- En vérifiant l'état actuel du témoin d'anomalie et en consultant son historique;
- En utilisant des logiciels de diagnostic pour obtenir les codes d'anomalies;
- En consignnant toutes les données pour s'assurer de savoir quels sont les défauts qui doivent être réparés; et
- En supprimant les codes d'anomalies au besoin

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

**9779.02 Interpréter des résultats de codes d'anomalies :**

- En déterminant quel code doit être examiné en premier, selon le rapport entre les différents codes d'anomalies;
- En comparant les codes d'anomalies actifs avec l'historique;
- En effectuant une inspection sensorielle pour détecter des bruits anormaux, des odeurs inhabituelles ou des connecteurs desserrés; et
- En déterminant quelles zones sont plus à risque de défaillance

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9779.03 Tester des circuits et des composants du système**, comme des capteurs d'oxygène, des capteurs de position de vilebrequin, des dispositifs antidémarrage, des capteurs de vitesse de roue, des capteurs de freins ABS, l'unité de mesure d'inertie (IMU), le module de contrôle de la stabilité et le bus de données CAN :

- En repérant, en reconnaissant et en inspectant les composants et les circuits du système de gestion des véhicules ciblés par le code d'anomalies;
- En utilisant des outils de diagnostic, comme des multimètres, des logiciels de diagnostic et des boîtiers d'éclatement; et
- En testant le fonctionnement des capteurs et de la circuiterie (individuelle et réseau), pour évaluer la continuité, la chute de tension et la résistance

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9779.04 Mettre à jour des logiciels de gestion des véhicules :**

- En déterminant quelle est la version la plus à jour du logiciel du fabricant à partir de ses spécifications en ligne;
- En déterminant l'analyseur-contrôleur compatible avec le bus de données du véhicule;
- En programmant et en configurant les modules individuels en utilisant les informations et les données des fabricants; et
- En vérifiant le fonctionnement des modules mis à jour et en associant le code du logiciel

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9779.05 Entretien des circuits et des composants du système :**

- En sertissant, en brasant ou en remplaçant des composants à l'aide d'outils, comme des pistolets de soudage, des sertisseuses et des outils de détente des raccords;
- En scellant les connecteurs à l'aide de matériaux, comme de la graisse diélectrique, des joints toriques et des tubes thermorétractibles;
- En réglant les capteurs à l'aide de multimètres, de logiciels de diagnostic et d'outils manuels;
- En confirmant le bon routage du circuit pour prévenir l'interférence électromagnétique;
- En supprimant les codes d'anomalies (moteur, freins, système d'antipatinage à l'accélération, affichage, suspension); et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9780 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'alimentation en carburant et des systèmes de distribution d'air**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes diagnostiquent les défaillances des systèmes d'alimentation en carburant et de distribution d'air et sont appelés à les entretenir. Un système d'alimentation en carburant comprend les réservoirs, les compteurs et les systèmes de distribution d'air. Les techniciens utilisent de l'équipement et des outils spécialisés pour poser leurs diagnostics et interpréter les résultats. Pour entretenir les systèmes d'alimentation en carburant et de distribution d'air, les techniciens doivent effectuer différentes tâches d'entretien, comme le nettoyage ou le réglage des composants. Ils sont aussi appelés à remettre en état, à remplacer ou à réparer des composants de ces systèmes.

**Compétences**

**9780.01 Évaluer l'état de composants d'un système d'alimentation en carburant**, comme des réservoirs, des robinets d'alimentation, des pompes, des soupapes, des transmetteurs du niveau de carburant, des bouchons de remplissage et des dispositifs de recyclage des vapeurs du réservoir (RVR) :

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter les bruits anormaux liés au fonctionnement de la pompe, la présence de rouille dans le réservoir, les filtres bouchés et les odeurs signalant des fuites;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures pour tester la pression, le volume et le fonctionnement du transmetteur de pression et du vide;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour cibler les causes de défaillance, comme le mauvais fonctionnement de la pompe de carburant, la présence de fuites ou le mauvais état du carburant; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ **Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**9780.02** **Évaluer l'état de systèmes de distribution d'air**, comme ceux à air forcé induit, ceux à aspiration naturelle et les collecteurs d'admission à longueurs variables :

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des défauts, comme une usure du palier, des raccords fissurés ou un mauvais raccord de composants;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures (tests de fuite du système d'induction d'air, essais de pression, essais de circulation d'air) à l'aide d'outils, comme des vacuomètres et des manomètres, afin de s'assurer du bon fonctionnement du système;
- En mesurant les jeux et les tolérances et en détectant les problèmes, comme les fuites de vide et les fuites de pression;
- En démontant les composants, comme les filtres à air, les boîtes à air, les débitmètres d'air, les conduits, les refroidisseurs intermédiaires, les soupapes de décharge, les turbines, les turbocompresseurs et les compresseurs volumétriques;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour cibler les causes de défaillance, comme la détérioration causée par la contamination, les surfaces gauchies, les restrictions et les surfaces rayées; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9780.03 Évaluer l'état de carburateurs :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des défauts, comme des tringleries brisées, un papillon coincé, un mauvais état du carburant, des diaphragmes endommagés, un mauvais assemblage ou une usure des composants;
- En effectuant un essai routier et en inspectant les composants pour évaluer la nature de la défaillance;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures pour s'assurer que l'étalonnage, la synchronisation et la hauteur du flotteur sont adéquats, à l'aide d'outils et d'équipement, comme des jauges de niveau pour flotteur de carburateurs, des jauges pour gicleurs de carburateur, des analyseurs de gaz d'échappement et des manomètres;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour cibler les causes de défaillance, comme les fuites de vide, les obstructions de l'alimentation, les diaphragmes endommagés, les mauvais assemblages ou l'usure des composants; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9780.04 Évaluer l'état de systèmes d'injection de carburant :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter des défauts, comme des joints endommagés, des tringleries usées ou un carburant en mauvais état;
- En effectuant un essai routier pour vérifier le fonctionnement;
- En effectuant des tests et en prenant des mesures, comme des essais de pression, des essais de volume et des essais du fonctionnement des injecteurs;
- En effectuant des tests sur les injecteurs à l'aide d'outils, comme des multimètres et des appareils de contrôle d'injecteurs;
- En interprétant les résultats des diagnostics pour déterminer les causes de défaillance, comme les injecteurs bouchés ou le mauvais fonctionnement des composants et des capteurs; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9780.05      Entretien des réservoirs de carburant et des composants connexes :**

- En retirant et en remplaçant les composants du réservoir de carburant, comme les robinets d'alimentation, les pompes, les soupapes, les transmetteurs du niveau de carburant, les bouchons de remplissage et les dispositifs de recyclage des vapeurs du réservoir (RVR);
- En réglant le module de commande de pompe du carburant; et
- En réglant et en remplaçant les composants de support du réservoir;
- En confirmant que le système d'aération n'est pas obstrué; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux consignes de manipulation sécuritaire, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9780.06      Entretien des systèmes de distribution d'air :**

- En retirant et en remplaçant les composants défectueux, comme les paliers usés, les raccords fissurés, les filtres bouchés, les tuyaux écrasés, les joints et les joints d'étanchéité qui fuient, les refroidisseurs intermédiaires qui fuient, les soupapes de décharge saisies, les turbines usées et les turbocompresseurs et compresseurs volumétriques qui fonctionnent mal, au besoin;
- En remettant les composants en état;
- En réglant les systèmes; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9780.07      Entretien des carburateurs et des composants connexes :**

- En nettoyant les composants à l'aide d'une méthode de nettoyage chimique, par ultrasons ou mécanique;
- En remplaçant les composants usés ou défectueux, comme les soupapes d'admission de carburant, les flotteurs, les joints, les joints d'étanchéité, le corps du carburateur, les tiroirs, les gicleurs, les aiguilles de gicleur, les venturis et les tubes d'émulsion, au besoin;
- En réglant différents paramètres, comme les niveaux de carburant, les mélanges air/carburant, les vis, le positionnement de la pince de pointeau et la synchronisation des papillons; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9780.08      Entretien des systèmes d'injection de carburant :**

- En retirant et en remplaçant des composants, comme des tuyaux, des joints, des filtres, des injecteurs et des corps de papillon;
- En remettant les composants en état en suivant les procédures adéquates, comme celles pour le nettoyage des filtres, des injecteurs et des passages de la régulation de l'air de ralenti et celles pour la décarbonisation des corps de papillon, au besoin;
- En réglant les papillons des gaz, la vitesse du ralenti et la synchronisation de la dérivation d'air; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

**9781 Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'échappement**

**Description de l'ensemble de compétences**

Les techniciens de motocyclettes posent des diagnostics et entretiennent des systèmes d'échappement afin d'optimiser l'efficacité et le rendement du moteur. Les composants du système d'échappement comprennent les silencieux, les pare-étincelles, les tuyaux collecteurs, les chambres d'expansion, les soupapes variables d'échappement, les convertisseurs catalytiques, les joints d'étanchéité et les capteurs d'oxygène. Les activités d'entretien impliquent de remplacer les composants qui ne peuvent pas être réparés, de remettre en état des pièces et de régler les paramètres.

**Compétences**

**9781.01 Évaluer l'état de systèmes d'échappement :**

- En réalisant des inspections sensorielles pour détecter les défauts, comme les fuites à l'échappement, les goujons brisés, les fissures, les restrictions ainsi que les joints et les joints d'étanchéité endommagés;
- En effectuant un essai routier pour vérifier le fonctionnement;
- En effectuant des vérifications et en prenant des mesures (analyse des gaz d'échappement, vérification de la vanne de contrôle de l'échappement et essai sonore) à l'aide d'équipement comme des analyseurs de gaz et des sonomètres;
- En interprétant les résultats des diagnostics; et
- En déterminant les exigences liées à l'entretien

Conformément aux spécifications des fabricants, aux pratiques et procédures du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

◇ Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

**9781.02 Entretien des systèmes d'échappement et des composants connexes :**

- En remplaçant des composants, comme des silencieux, des pare-étincelles, des tuyaux collecteurs, des chambres d'expansion, des soupapes variables d'échappement, des convertisseurs catalytiques, des capteurs d'oxygène, des joints et des joints d'étanchéité;
- En remettant les composants en état à l'aide de procédures comme la décarbonisation des soupapes et des chicanes, la surpeinture des surfaces et le colmatage des chicanes;
- En réparant les composants, si possible;
- En réglant les paramètres (réglage de la garde du câble des soupapes de puissance et ajout ou enlèvement des cloisons à chicanes), au besoin;
- En remontant le système; et
- En vérifiant le fonctionnement des composants

Conformément aux résultats des diagnostics, aux spécifications des fabricants, aux procédures et pratiques du lieu de travail et aux règlements et lois en vigueur sur le territoire.

|          |  |  |
|----------|--|--|
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice) | *Signature du (de la) formateur(trice) |
| jj/mm/aa | Nom en lettres moulées de l'apprenti(e)            | Signature de l'apprenti(e)             |

## Outils et équipement

### Outils à main

alésoirs  
brosse métallique  
chassoir de coussinets  
chassoir de paliers  
clé à ergot  
clé à pointe hexalobée  
clé à rayon  
clés hexagonales  
coupe-boulon  
démonte-pneu  
douille  
ensemble de clés mixtes  
extracteur de paliers  
foret  
grattoirs  
lime  
maillet d'alignement de vilebrequin  
maillet en caoutchouc  
marteau à inertie  
marteau à ressort  
outil à dénuder  
pierre à polir les cylindres  
pince à circlips  
pinces  
pinces à circlips  
poinçon  
rectifieuse de siège de soupape  
riveteuse  
sertisseuse  
tournevis  
trousse de réparation de filet rapporté

### Outils et équipement de coupe et de chauffage

broyeur  
chalumeau au propane  
matériel de coupage et de soudage oxyacétylénique  
matériel de soudage  
pistolet à air chaud

### Outils pneumatiques et électriques

broyeur  
clé à impact  
matériel de rivetage  
outil à impact pneumatique  
pistolet à air comprimé

### Instruments de mesure

calibre de profondeur  
clé dynamométrique  
comparateur à cadran  
comparateur à cadran étalonné en degrés  
densimètre  
dynamomètre de traction  
dynamomètre étalonné en livres  
inclinomètre (recherche d'angle)  
jauge à filets  
jauge d'affaissement  
jauge d'alésage de cylindre  
jauge d'épaisseur  
jauge d'épaisseur  
jauge de niveau pour flotteur de carburateur  
jauge de pression d'air  
jauge de pression d'air  
jauge de température  
jauge plastique  
jauge télescopique  
manomètre d'huile  
manomètre de pression d'huile  
micromètre  
micromètre d'intérieur/extérieur  
outils d'alignement  
petit trou jauge (balle)  
pied à coulisse  
pied à coulisse  
pied à coulisse intérieur/extérieur  
rapporteur (magnétique)  
récipient de mesure des volumes (cylindre gradué, burettes)  
réfractomètre  
règle  
règle en acier  
ruban à mesurer  
tachymètre

testeur du liquide de refroidissement  
vacuomètre  
vibromètre

### Outils de diagnostic et de test

adaptateur de tension de crête  
appareil d'essai de pression du carburant ou de l'huile  
appareil d'essai de pression du radiateur  
boîtiers d'éclatement  
densimètre  
endoscope  
lampe d'essai  
lampe stroboscopique  
matériel d'essai de pression du carter  
moteur  
multimètre/DVOM  
outils d'alignement  
pompe à vide  
stéthoscope  
tensiomètre sonique  
testeur de bobine  
testeur de charge  
testeur de compression  
testeur de fuites  
thermomètre infrarouge  
vacuomètre

### Outils et équipement d'atelier

bac de lavage  
barres d'alignement  
base magnétique  
bloc de recharge d'azote  
bloc fendu  
broyeur  
centreur de rouechargeur  
d'accumulateur  
chassoir de joints  
compresseur à ressorts de choc  
compresseur d'air  
compresseur de ressort de valve  
compresseur de segments  
cuve à ultrasons  
dérive-chaîne  
entonnoir  
équipement de diagnostic électronique

équipement de diagnostic numérique  
équipement de soudage à arc électrique  
étau  
extracteur d'axe de piston  
extracteur de joints  
extracteur de vilebrequin  
gabarit d'alignement de manivelles  
gabarit de cadre  
grattoir  
grattoir de joint  
honoir à boules  
lubrifiant à câble  
marbre  
matériel d'alignement des projecteurs  
matériel d'équilibrage des pneus  
matériel de pose de pneus  
matériel de purge  
outil de pose de joints  
outil de pose de paliers  
outil de pose de vilebrequin  
pierre à polir  
pierre à polir de cylindre de frein  
pierre à polir les cylindres  
pilote de montage de guide  
plaques de couple  
pompe à main  
porte-embayage  
porte-tige d'amortissement  
presse hydraulique  
rectifieuse de siège de soupape  
rectifieuse de soupapes  
réservoir à solvant  
sableuse par projection de particules de verre  
séparateur de carter moteur  
table élévatrice pneumatique, hydraulique, électrique ou manuelle  
testeur de fuite boost  
tour à métal  
touret et brosse métallique à touret  
vérin d'alignement  
vérin hydraulique

| <b>Acronymes</b> |   |
|------------------|---|
| ABS              | système de freinage antiblocage                   |
| c.a.             | courant alternatif                                |
| CAN              | bus de données nommé Controller Area Network      |
| CVT              | boîte de vitesses à variation continue            |
| c.c.             | courant continu                                   |
| UCE              | unité de commande électronique                    |
| RVR              | système de recyclage des vapeurs du réservoir     |
| GPS              | Système de positionnement mondial                 |
| IMU              | unité de mesure d'inertie                         |
| LSST             | <i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i> |
| ÉPI              | équipement de protection individuelle             |
| tr/min           | tours par minute                                  |
| FDS              | fiche de données de sécurité                      |

## Glossaire des termes propres au métier

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>ABS</b>                     | système de freinage antiblocage – mécanisme conçu pour empêcher les roues de se bloquer en cas de freinage soudain   |
| <b>composant accessoire</b>    | composant supplémentaire ajouté à une motocyclette à des fins esthétiques ou pour le plaisir de conduire la motocyclette, comme une chaîne stéréophonique ou un support  |
| <b>composant auxiliaire</b>    | un dispositif monté sur la motocyclette qui est nécessaire pour que celle-ci soit conforme à la sécurité routière  |
| <b>plaquette de frein</b>      | une section d'acier emboutie à laquelle est collé un matériau de friction, qui est pressée contre le disque de frein lorsque le frein est actionné   |
| <b>sabot de frein</b>          | pièce semi-circulaire moulée en aluminium sur laquelle est collé le matériau de la garniture de frein; lorsque le frein est serré, le segment pousse la garniture contre le tambour de frein   |
| <b>transmission par chaîne</b> | utilisation d'une chaîne et de pignons pour relier l'arbre de sortie de la boîte de vitesses à la roue arrière   |
| <b>châssis</b>                 | le cadre de base et les composants qui y sont directement reliés, sans compter les pièces qui alimentent en énergie; peut inclure les roues et la suspension pour ainsi devenir un « châssis roulant »   |
| <b>carter-moteur</b>           | pièce moulée qui supporte et renferme le volant du vilebrequin, la transmission primaire et la boîte de vitesses   |
| <b>culasse</b>                 | pièce moulée qui assure l'étanchéité à la partie supérieure des cylindres et sur laquelle on monte les bougies d'allumage; dans un moteur à quatre temps, la culasse renferme également les lumières d'admission et d'échappement; la chambre à combustion des moteurs à deux et à quatre temps est partiellement formée à même la culasse |
| <b>amortisseur</b>             | dispositif qui utilise de l'huile traversant des orifices calibrés pour absorber les brusques mouvements de la suspension pendant l'extension et la compression  |
| <b>tige d'amortisseur</b>      | tube fixé au fond de chaque cylindre de fourche pour retenir le cylindre sur le tube de fourche; la tige d'amortisseur absorbe les mouvements de la suspension avant en faisant passer du liquide hydraulique à travers des orifices calibrés  |

|   |  |
|---|--|
| <b>amortissement</b>                              | réglementer l'huile traversant des orifices calibrés pour absorber les brusques mouvements de la suspension pendant l'extension et la compression  |
| <b>décalaminer</b>                                | enlever l'accumulation de calamine sur un piston, la chambre à combustion et d'autres pièces   |
| <b>logiciel de diagnostic</b>                     | séquence automatique de programme informatique qui détermine l'état de fonctionnement du logiciel, du matériel ou de toute combinaison de ceux-ci dans un composant, un système ou un réseau de systèmes                                     |
| <b>UCE</b>  | unité de commande électronique – utilise les données des capteurs du véhicule pour contrôler une série d'actionneurs dans le moteur à combustion interne   |
| <b>transmission secondaire</b>                    | les chaînes, pignons, courroies, poulies, arbres et engrenages utilisés pour relier l'arbre de sortie de la boîte de vitesses à la roue arrière  |
| <b>plateau menant</b>                             | plateau d'embrayage fixé à la cloche d'embrayage (moyeu extérieur) par des languettes et dont la surface est recouverte d'un matériau de friction; lorsque l'embrayage est en prise, le plateau menant transmet la puissance au plateau mené |
| <b>sabot de friction</b>                          | un sabot demi-circulaire en aluminium moulé qui contient un matériau de garniture de friction collé; il est utilisé pour transférer la puissance dans un embrayage centrifuge  |
| <b>boîte de vitesses</b>                          | ensemble d'arbres et de roues dentées qui fait varier le rapport entre le régime du moteur et la vitesse de rotation de la roue arrière; les boîtes de vitesses utilisent de deux à sept rapports ou vitesses                                |
| <b>frein hydraulique</b>                          | type de frein se servant de liquide hydraulique, d'un piston et de cylindres pour fournir une pression très élevée pour le serrage des freins  |
| <b>test de fuite du système d'induction d'air</b> | communément appelé « test de fuite de vide ». Un test d'étanchéité de l'admission d'air est utilisé pour identifier l'air non dosé entrant dans l'admission en aval du papillon des gaz  |
| <b>maître-cylindre</b>                            | les composants des freins qui fournissent l'énergie hydraulique à un circuit de freinage   |
| <b>frein mécanique</b>                            | frein qui a recours au gain mécanique grâce à des leviers, à des câbles ou à des tiges pour serrer les freins; frein qui n'est pas hydraulique   |

|  |   |
|--|---|
| <b>joint torique</b>                       | utilisé pour assurer l'étanchéité; il s'adapte habituellement dans une rainure légèrement moins profonde que son épaisseur et s'appuie contre une surface plate pour assurer l'étanchéité à l'huile, au carburant, au liquide de refroidissement et à l'air   |
| <b>transmission primaire</b>               | transmission se servant d'une chaîne, d'un pignon ou d'une courroie (courroies et poulies) pour relier le vilebrequin à l'embrayage et la boîte de vitesses à l'arbre de transmission   |
| <b>barillet de changement de vitesse</b>   | composant de boîte de vitesses en forme de tambour dont le pourtour est pourvu de fentes; il s'adapte au mécanisme de changement de vitesse et aux fourchettes; à mesure que le barillet tourne, les fentes de ce dernier amènent les fourchettes à déplacer des baladeurs ou des doigts, ce qui permet de choisir divers rapports de boîte de vitesses   |
| <b>fourchette de changement de vitesse</b> | composant de boîte de vitesses en forme de fourchette plate qui s'adapte à une fente dans un baladeur ou un doigt; la fourchette se déplace d'avant en arrière sur les arbres intermédiaires; la rotation du barillet de changement de vitesse ou du plateau à came amène la fourchette à déplacer son baladeur ou son doigt pour engrener une autre roue dentée, ce qui verrouille l'engrenage sur l'arbre |
| <b>roue à rayons</b>                       | roue composée d'une jante, de rayons, d'écrous de rayon et du moyeu; les rayons sont montés entre le moyeu et la jante, et fixés à cette dernière par des écrous  |
| <b>roue dentée et poulie</b>               | une roue dentée est une roue avec des dents qui engrène une chaîne ou une courroie crantée et procure un démarreur à pied à pignon poussé (non glissant); lorsqu'il s'agit de la transmission secondaire, on appelle souvent les roues dentées des « poulies »  |
| <b>amortisseur de direction</b>            | appareil qui réduit l'oscillation relative à la direction   |
| <b>colonne de direction</b>                | partie avant du cadre dans laquelle se trouvent les paliers et roulements qui positionnent et supportent la colonne de direction et la fourche  |
| <b>suspension</b>                          | composants qui absorbent les irrégularités de la route pour offrir un confort de conduite en motocyclette; conçue pour permettre à la roue de se déplacer de façon contrôlée sur les irrégularités de la route; les composants de base sont la fourche, le bras oscillant et les amortisseurs   |

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>bras oscillant</b>                 | composant principal d'une suspension arrière sur lequel sont montées la roue arrière et une extrémité des amortisseurs   |
| <b>triple bride</b>                   | paire de supports robustes sur lesquels sont montés les tubes de fourche et la colonne de direction; la triple bride unit la fourche au cadre par l'intermédiaire de la colonne de direction, le tube de direction et les paliers de direction                           |
| <b>culbuterie</b>                     | ensemble de tous les composants qui influencent directement le fonctionnement des soupapes (cames, chaîne à cames, galets de cames, soupapes, ressorts de soupapes, mains de soupapes et clavettes dans un moteur à arbre à cames en tête) dans un moteur à quatre temps |
| <b>soupape d'échappement variable</b> | la soupape d'échappement de contrôle s'ouvre et se ferme, ce qui fait varier la pression des gaz d'échappement   |

### Définitions

#### Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage;
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-apprenti qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

#### LOPMS

*Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*

#### Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

#### Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

#### Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

#### Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

#### Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

#### Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

#### Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

### **Certificat de qualification temporaire**

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

### **Ratios**

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

### **Programme du Sceau rouge**

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

### **Validation**

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

### **Compétence**

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

### **Ensembles de compétences**

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

### **Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)**

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

### **Parrain (marraine)**

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

### **Parrain officiel**

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

### **Formateur(trice)**

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

### Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens du Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario.

Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site [www.sceau-rouge.ca](http://www.sceau-rouge.ca)

### Guide de préparation à l'examen provincial

[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'un **maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**.
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

### Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : [ontario.ca/fr/page/bureau-d'apprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-d'apprentissage-demploi-ontario).

### **Directives pour consigner un changement de parrain**

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

**Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.**

## Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

| Renseignements sur le (la) parrain (marraine) |                 |
|---|-----------------|
| Nom de l'apprenti(e)                          |                 |
| N° du contrat d'apprentissage                 | Date (jj/mm/aa) |
| Nom du (de la) parrain (marraine)             |                 |
| Adresse                                       |                 |
| Téléphone                                     |                 |
| Adresse courriel                              |                 |

| Sommaire de la formation   |  |
|--|--|
| Date d'embauche  |  |
| Date de fin d'emploi   |  |
| Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période |  |
| Ensembles de compétences acquis  |  |

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : (jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

| Renseignements sur le (la) parrain (marraine) |                 |
|---|-----------------|
| Nom de l'apprenti(e)                          |                 |
| N° du contrat d'apprentissage                 | Date (jj/mm/aa) |
| Nom du (de la) parrain (marraine)             |                 |
| Adresse                                       |                 |
| Téléphone                                     |                 |
| Adresse courriel                              |                 |

| Sommaire de la formation   |  |
|--|--|
| Date d'embauche  |  |
| Date de fin d'emploi   |  |
| Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période |  |
| Ensembles de compétences acquis  |  |

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : (jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

### Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

| Renseignements sur le (la) parrain (marraine) |                 |
|---|-----------------|
| Nom de l'apprenti(e)                          |                 |
| N° du contrat d'apprentissage                 | Date (jj/mm/aa) |
| Nom du (de la) parrain (marraine)             |                 |
| Adresse                                       |                 |
| Téléphone                                     |                 |
| Adresse courriel                              |                 |

| Sommaire de la formation   |  |
|--|--|
| Date d'embauche  |  |
| Date de fin d'emploi   |  |
| Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période |  |
| Ensembles de compétences acquis  |  |

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : (jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

**Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4**

| Renseignements sur le (la) parrain (marraine) |                 |
|---|-----------------|
| Nom de l'apprenti(e)                          |                 |
| N° du contrat d'apprentissage                 | Date (jj/mm/aa) |
| Nom du (de la) parrain (marraine)             |                 |
| Adresse                                       |                 |
| Téléphone                                     |                 |
| Adresse courriel                              |                 |

| Sommaire de la formation   |  |
|--|--|
| Date d'embauche  |  |
| Date de fin d'emploi   |  |
| Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période |  |
| Ensembles de compétences acquis  |  |

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : (jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

**Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 5**

| Renseignements sur le (la) parrain (marraine) |                 |
|---|-----------------|
| Nom de l'apprenti(e)                          |                 |
| N° du contrat d'apprentissage                 | Date (jj/mm/aa) |
| Nom du (de la) parrain (marraine)             |                 |
| Adresse                                       |                 |
| Téléphone                                     |                 |
| Adresse courriel                              |                 |

| Sommaire de la formation   |  |
|--|--|
| Date d'embauche  |  |
| Date de fin d'emploi   |  |
| Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période |  |
| Ensembles de compétences acquis  |  |

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : (jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

**Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :**

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario) ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1-800-387-5656.
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

## Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse [ontario.ca/fr/page/bureau-d'apprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-d'apprentissage-demploi-ontario) ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

| Renseignements sur l'apprenti(e)                       |  |
|--|--|
| Nom (en lettres moulées)                               |  |
| N° d'identification du client délivré par le Ministère |  |
| Numéro(s) de téléphone                                 |  |

| Renseignements sur le (la) parrain (marraine)                                       |  |
|---|--|
| Nom légal   |  |
| Adresse   |  |
| Numéro(s) de téléphone  |  |
| Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) ( <i>nom en lettres moulées</i> ) |  |
| Adresse courriel  |  |

| Renseignements sur le programme   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Nom du métier   |                                      |
| Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage ( <i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i> ) |                                      |
| Heures de formation? ( <i>documentation jointe</i> )  | Oui ( )    Non ( )    Sans objet ( ) |
| Formation en classe terminée ou exemptée?   | Oui ( )    Non ( )    Sans objet ( ) |

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

**X** \_\_\_\_\_ **X** \_\_\_\_\_  
Signature (apprenti(e))    Date    Signature du signataire autorisé du parrain    Date

## Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

| N° de l'ensemble de compétences | Titre de l'ensemble de compétences   | Signature du signataire autorisé |
|---------------------------------|--|----------------------------------|
| 9765                            | Réaliser des pratiques de travail sécuritaire  |                                  |
| 9766                            | Utiliser des outils et de l'équipement   |                                  |
| 9767                            | Réaliser des travaux de routine  |                                  |
| 9768                            | Démontrer des compétences en communication   |                                  |
| 9769                            | Poser un diagnostic et entretenir des châssis  |                                  |
| 9770                            | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de suspension   |                                  |
| 9771                            | Poser un diagnostic et entretenir des roues et des pneus   |                                  |
| 9772                            | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de freinage   |                                  |
| 9773                            | Poser un diagnostic et entretenir des moteurs  |                                  |
| 9774                            | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de refroidissement et de lubrification                            |                                  |
| 9775                            | Poser un diagnostic et entretenir des embrayages et des transmissions primaires                                  |                                  |
| 9776                            | Poser un diagnostic et entretenir des boîtes de vitesses   |                                  |
| 9777                            | Poser un diagnostic et entretenir des transmissions secondaires  |                                  |
| 9778                            | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes électriques   |                                  |
| 9779                            | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de gestion des véhicules  |                                  |
| 9780                            | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'alimentation en carburant et des systèmes de distribution d'air |                                  |
| 9781                            | Poser un diagnostic et entretenir des systèmes d'échappement   |                                  |

### Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent :      Oui ( ) Non ( )

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe :      Oui ( ) Non ( )

Achèvement de la formation en classe vérifié :      Oui ( ) Non ( )

Nom de l'employé(e) \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

## Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

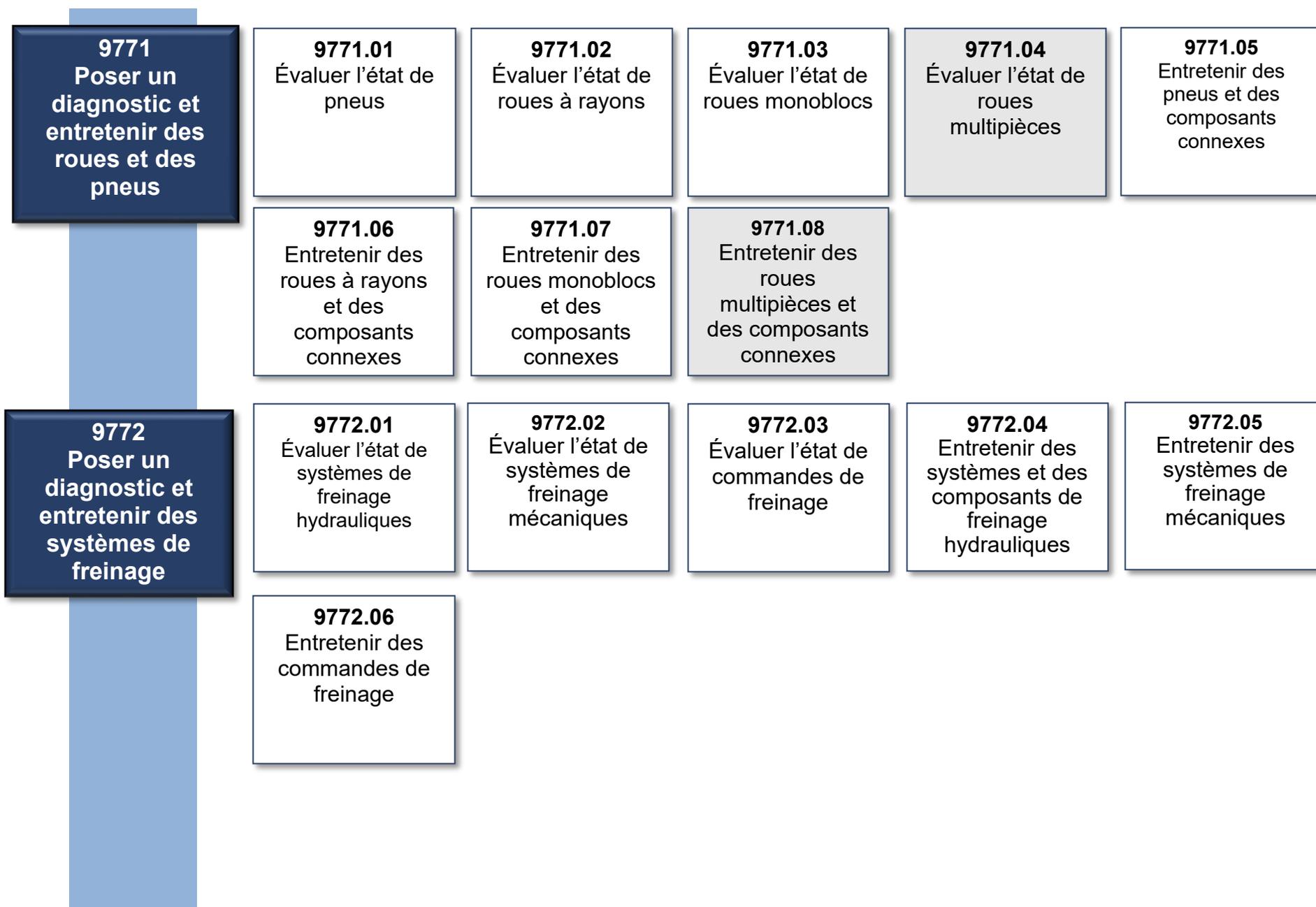
Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au : [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario)

| Emplacement   | Adresse   | Emplacement   | Adresse  |
|---|---|---|--|
| <b>Barrie</b><br>705-737-1431                       | 55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7                                      | <b>Marathon</b><br>807-346-1550                           | 52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0   |
| <b>Belleville</b><br>613-968-5558<br>1-800-953-6885 | 135, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5   | <b>Markham</b><br>905-513-2695                            | 140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8                                       |
| <b>Brantford</b><br>519-756-5197                    | 505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8                                    | <b>North Bay</b><br>705-495-8515<br>1-800-236-0744        | 200, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9                                       |
| <b>Chatham</b><br>519-354-2766<br>1-800-214-8284    | 870, rue Richmond Ouest, 1 <sup>er</sup> étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5                         | <b>Ottawa</b><br>613-731-7100<br>1-877-221-1220           | Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310<br>Ottawa (Ontario) K1S 3H8                             |
| <b>Cornwall</b><br>613-938-9702<br>1-877-668-6604   | 132, 2 <sup>e</sup> rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4                               | <b>Owen Sound</b><br>519-376-5790<br>1-800-838-9468       | 1450, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, bureau 100,<br>Owen Sound (Ontario) N4K 6W2                      |
| <b>Dryden</b><br>807-456-2665<br>1-800-734-9572     | Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9                 | <b>Peel</b><br>905-279-7333<br>1-800-736-5520             | The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6          |
| <b>Durham</b><br>905-433-0595<br>1-800-461-4608     | 78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1  | <b>Pembroke</b><br>613-735-3911<br>1-800-807-0227         | 615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7  |
| <b>Elliot Lake</b><br>1-800-236-8817                | 50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4  | <b>Peterborough</b><br>705-745-1918<br>1-877-433-6555     | 901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5   |
| <b>Fort Frances</b><br>807-274-8634                 | 922, rue Scott, 2 <sup>e</sup> étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4                              | <b>Sarnia</b><br>519-542-7705<br>1-800-363-8453           | Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5                         |
| <b>Geraldton</b><br>807-854-1966                    | 208, av. Beamish Ouest<br>Geraldton (Ontario)<br>P0T 1M0  | <b>Sault Ste. Marie</b><br>705-945-6815<br>1-800-236-8817 | 477, rue Queen Est, 4 <sup>e</sup> étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5                         |
| <b>Halton</b><br>905-842-5105<br>1-844-901-5105     | 700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3                                     | <b>St. Catharines</b><br>905-704-2991<br>1-800-263-4475   | Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 <sup>e</sup> étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4      |
| <b>Hamilton</b><br>905-521-7764<br>1-800-668-4479   | Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 <sup>e</sup> étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7   | <b>Sudbury</b><br>705-564-3030<br>1-800-603-5999          | 159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5  |
| <b>Kapuskasing</b><br>705-465-5785<br>705-235-1950  | Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8 | <b>Thunder Bay</b><br>807-346-1550<br>1-800-439-5493      | 189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2                                     |
| <b>Kenora</b><br>807-468-2879<br>1-800-734-9572     | 227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4   | <b>Timmins</b><br>705-235-1950<br>1-877-275-5139          | Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0 |
| <b>Kingston</b><br>613-548-1151<br>1-866-973-4043   | Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9             | <b>Toronto-Centre</b><br>416-927-7366<br>1-800-387-5656   | 2, av. St. Clair Ouest, 11 <sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5                             |
| <b>Kitchener</b><br>519-653-5758<br>1-866-877-0099  | 4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9   | <b>Toronto-Sud</b><br>416-326-5800                        | 625, rue Church, 1 <sup>er</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5                                    |
| <b>London</b><br>519-675-7788<br>1-800-265-1050     | 1200, chemin Commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3                               | <b>Windsor</b><br>519-973-1441                            | Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 <sup>e</sup> étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8  |

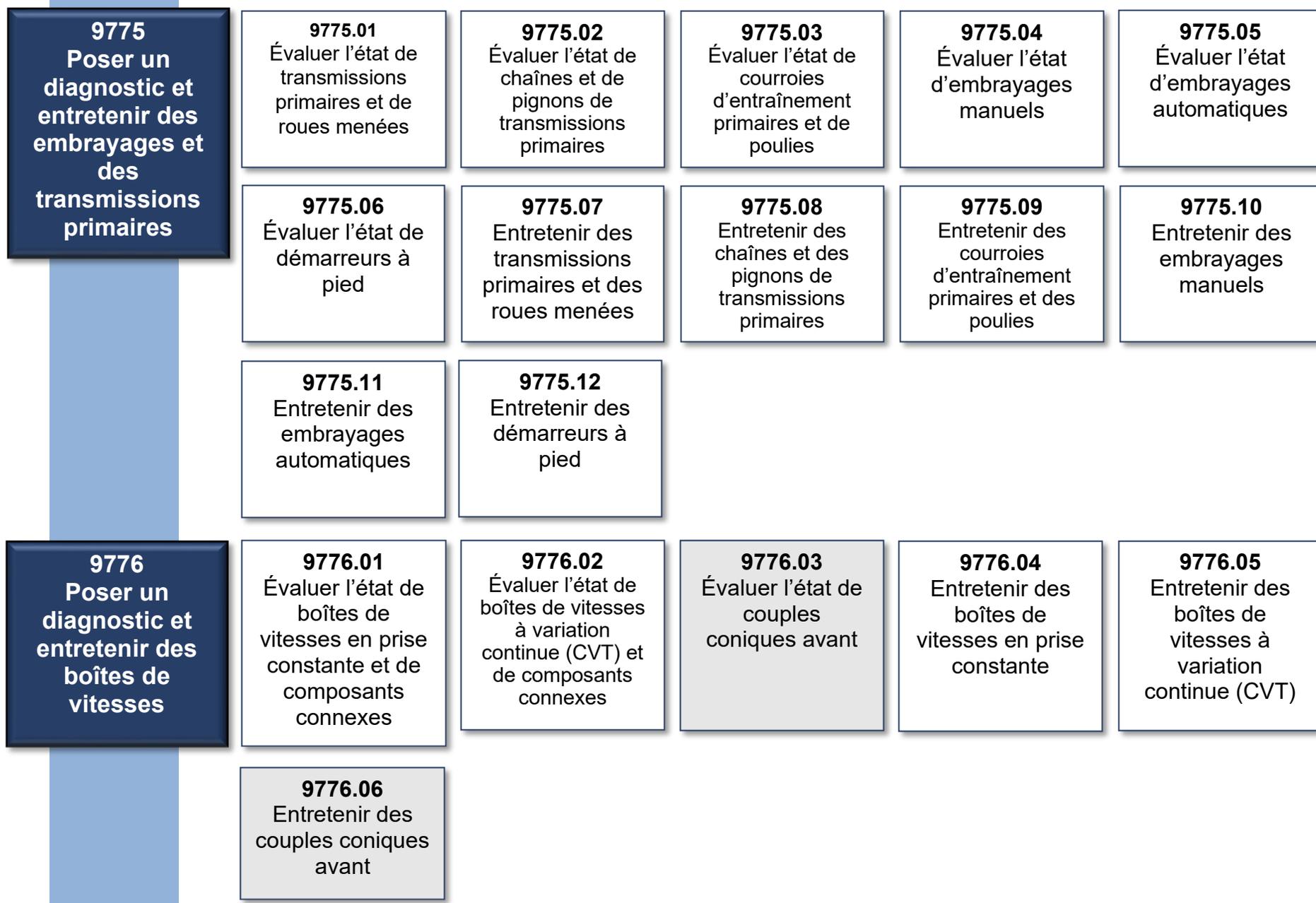
### Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

|  |  |  |  |   |  |
|--|--|--|--|---|--|
| <b>9765</b><br>Réaliser des pratiques de travail sécuritaire | <b>9765.01</b><br>Respecter les lois et les règlements                           | <b>9765.02</b><br>Maintenir un environnement de travail sécuritaire                  | <b>9765.03</b><br>Utiliser de l'équipement de sécurité et de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) | <b>9765.04</b><br>Manipuler des matières dangereuses au travail   | <b>9765.05</b><br>Respecter les procédures d'urgence d'un chantier         |
| <b>9766</b><br>Utiliser des outils et de l'équipement        | <b>9766.01</b><br>Utiliser des outils à main                                     | <b>9766.02</b><br>Utiliser des outils et de l'équipement pneumatiques et électriques | <b>9766.03</b><br>Utiliser des outils et de l'équipement de diagnostic                                     | <b>9766.04</b><br>Utiliser des instruments de mesure de précision | <b>9766.05</b><br>Utiliser du matériel d'atelier et des outils spécialisés |
|  | <b>9766.06</b><br>Utiliser des crics (pneumatiques, hydrauliques ou électriques) | <b>9766.07</b><br>Utiliser des outils et de l'équipement de chauffage et de coupe    |  |   |  |
|  | <b>9767</b><br>Réaliser des travaux de routine                                   | <b>9767.01</b><br>Effectuer un diagnostic préliminaire                               | <b>9767.02</b><br>Effectuer un entretien périodique  | <b>9767.03</b><br>Respecter les procédures de remisage            | <b>9767.04</b><br>Utiliser des produits consommables propres au métier     |
|  | <b>9767.06</b><br>Effectuer une inspection de sécurité préliminaire              |  |  |   |  |

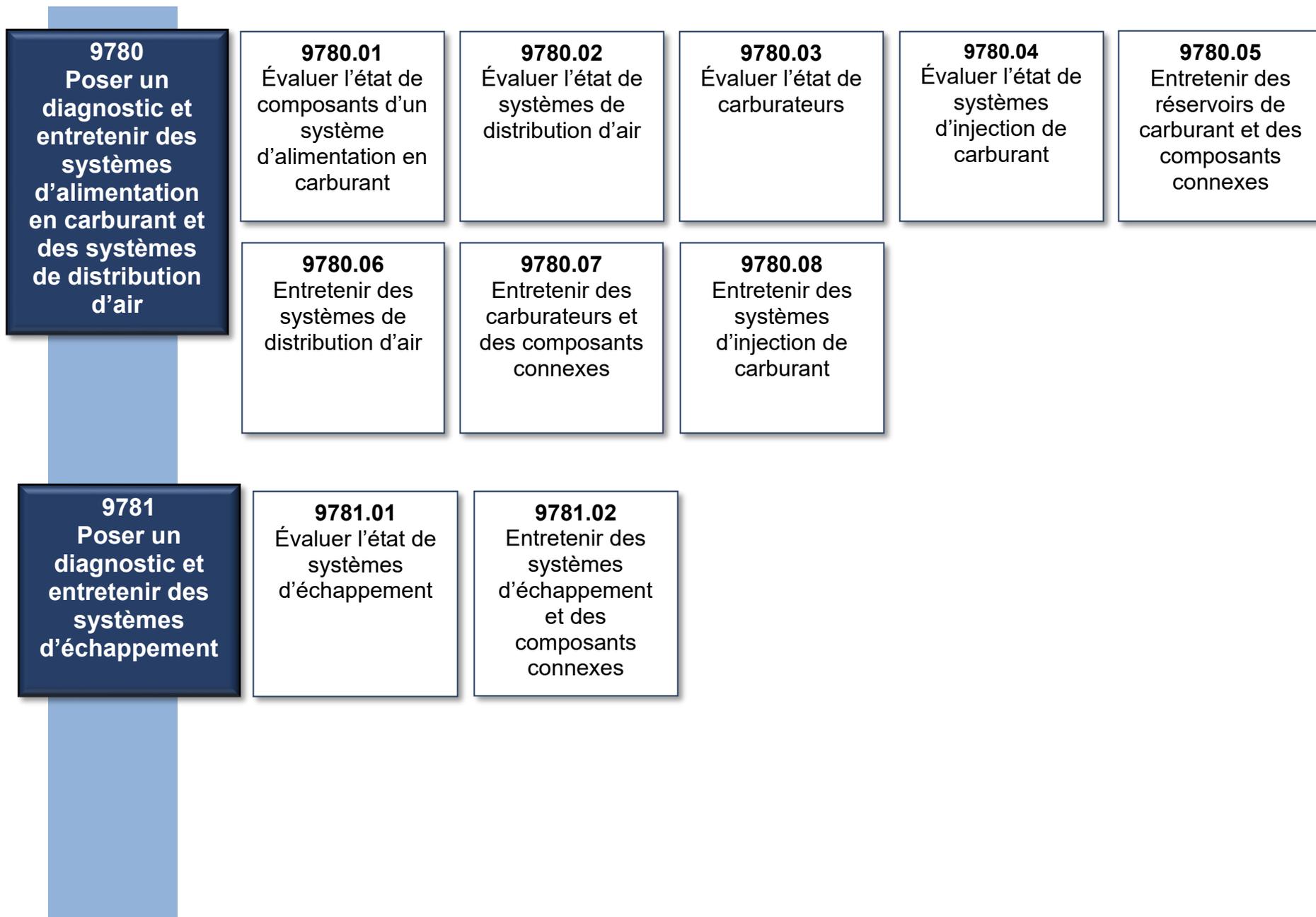
|   |   |  |   |  |  |
|---|---|--|---|--|--|
| <p><b>9768</b><br/>Démontrer des compétences en communication</p>                   | <p><b>9768.01</b><br/>Communiquer avec des superviseurs, des collègues, des professionnels d'autres métiers, le grand public et d'autres intervenants</p> | <p><b>9768.02</b><br/>Assurer le service à la clientèle</p>  | <p><b>9768.03</b><br/>Utiliser de la documentation</p>  | <p><b>9768.04</b><br/>Établir des prévisions budgétaires</p>                         | <p><b>9768.05</b><br/>Être un mentor pour des apprentis et des collègues</p>                   |
| <p><b>9769</b><br/>Poser un diagnostic et entretenir des châssis</p>                | <p><b>9769.01</b><br/>Évaluer l'état de cadres</p>  | <p><b>9769.02</b><br/>Évaluer l'état de colonnes de direction</p>  | <p><b>9769.03</b><br/>Évaluer l'état de systèmes de direction sur des motocyclettes à trois roues</p> | <p><b>9769.04</b><br/>Évaluer l'état de guidons, de repose-pieds et de commandes</p> | <p><b>9769.05</b><br/>Évaluer l'état de composants auxiliaires et accessoires d'un châssis</p> |
|   | <p><b>9769.06</b><br/>Entretien des cadres</p>  | <p><b>9769.07</b><br/>Entretien des colonnes de direction</p>  | <p><b>9769.08</b><br/>Entretien des systèmes de direction sur des motocyclettes à trois roues</p>     | <p><b>9769.09</b><br/>Entretien des guidons, des repose-pieds et des commandes</p>   | <p><b>9769.10</b><br/>Entretien des composants auxiliaires et accessoires d'un châssis</p>     |
| <p><b>9770</b><br/>Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de suspension</p> | <p><b>9770.01</b><br/>Évaluer l'état de composants de suspension avant</p>  | <p><b>9770.02</b><br/>Évaluer l'état de composants de suspension avant sur des motocyclettes à trois roues</p> | <p><b>9770.03</b><br/>Évaluer l'état de composants de suspension arrière</p>                          | <p><b>9770.04</b><br/>Évaluer l'état de bras oscillants</p>                          | <p><b>9770.05</b><br/>Entretien des composants de suspension avant</p>                         |
|   | <p><b>9770.06</b><br/>Entretien des composants de suspension avant sur des motocyclettes à trois roues</p>  | <p><b>9770.07</b><br/>Entretien des composants de suspension arrière</p>                                       | <p><b>9770.08</b><br/>Entretien des bras oscillants</p>   |  |  |



|  |   |   |  |  |  |
|--|---|---|--|--|--|
| <b>9773</b><br>Poser un diagnostic et entretenir des moteurs   | <b>9773.01</b><br>Évaluer l'état de culasses à deux temps           | <b>9773.02</b><br>Évaluer l'état de culasses à quatre temps   | <b>9773.03</b><br>Évaluer l'état de soupapes de moteurs à deux temps | <b>9773.04</b><br>Évaluer l'état de la culbuterie de moteurs à quatre temps  | <b>9773.05</b><br>Évaluer l'état de cylindres et de pistons      |
|  | <b>9773.06</b><br>Évaluer l'état de vilebrequins                    | <b>9773.07</b><br>Évaluer l'état de contrepoids               | <b>9773.08</b><br>Évaluer l'état de carters de moteurs               | <b>9773.09</b><br>Entretien des culasses de moteurs à deux et à quatre temps | <b>9773.10</b><br>Entretien des soupapes de moteurs à deux temps |
|  | <b>9773.11</b><br>Entretien la culbuterie de moteurs à quatre temps | <b>9773.12</b><br>Entretien des cylindres et des pistons      | <b>9773.13</b><br>Entretien des vilebrequins                         | <b>9773.14</b><br>Entretien des contrepoids                                  | <b>9773.15</b><br>Entretien des carters de moteurs               |
| <b>9774</b><br>Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de refroidissement et de lubrification | <b>9774.01</b><br>Évaluer l'état de systèmes de refroidissement     | <b>9774.02</b><br>Évaluer l'état de systèmes de lubrification | <b>9774.03</b><br>Entretien des systèmes de refroidissement          | <b>9774.04</b><br>Entretien des systèmes de lubrification                    |  |



|   |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|
| <b>9777</b><br><b>Poser un diagnostic et entretenir des transmissions secondaires</b>         | <b>9777.01</b><br>Évaluer l'état de chaînes et de pignons de transmissions secondaires | <b>9777.02</b><br>Évaluer l'état d'arbres et d'engrenages de transmissions secondaires | <b>9777.03</b><br>Évaluer l'état de courroies et de poulies de transmissions secondaires | <b>9777.04</b><br>Entretenir des chaînes et des pignons de transmissions secondaires | <b>9777.05</b><br>Entretenir des arbres et des engrenages de transmissions secondaires |
|   | <b>9777.06</b><br>Entretenir des courroies et des poulies de transmissions secondaires |  |  |  |  |
| <b>9778</b><br><b>Poser un diagnostic et entretenir des systèmes électriques</b>              | <b>9778.01</b><br>Évaluer l'état de batteries et de systèmes de charge                 | <b>9778.02</b><br>Évaluer l'état de composants électriques auxiliaires et accessoires  | <b>9778.03</b><br>Évaluer l'état de faisceaux de câbles                                  | <b>9778.04</b><br>Évaluer l'état de systèmes d'allumage                              | <b>9778.05</b><br>Évaluer l'état de démarreurs électriques                             |
|   | <b>9778.06</b><br>Entretenir des batteries et des systèmes de charge                   | <b>9778.07</b><br>Entretenir des composants électriques auxiliaires et accessoires     | <b>9778.08</b><br>Entretenir des faisceaux de câbles                                     | <b>9778.09</b><br>Entretenir des systèmes d'allumage                                 | <b>9778.10</b><br>Entretenir des démarreurs électriques et des composants connexes     |
| <b>9779</b><br><b>Poser un diagnostic et entretenir des systèmes de gestion des véhicules</b> | <b>9779.01</b><br>Lire des codes d'anomalies   | <b>9779.02</b><br>Interpréter des résultats de codes d'anomalies                       | <b>9779.03</b><br>Tester des circuits et des composants du système                       | <b>9779.04</b><br>Mettre à jour des logiciels de gestion des véhicules               | <b>9779.05</b><br>Entretenir des circuits et des composants du système                 |





## Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

## Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

## Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**  
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**  
[sceau-rouge.ca](http://sceau-rouge.ca)



## Métiers spécialisés Ontario



(Technicien de motocyclettes)